

MAISONS-ALFORT

MAI 2026

#552

le mag



BUDGET 2026
DE NOUVEAUX PROJETS
SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS



À LA UNE

Intercommunalité :
Olivier CAPITANIO,
réélu Président du
Territoire Paris Est
Marne&Bois

08

ACTUALITÉS
Tonte des moutons :
rendez-vous
les 30 et 31 mai



MAISON-ALFORT EN ACTIONS

Budget 2026 :
de nouveaux projets
sans augmentation
d'impôts

13



**VIVRE À
MAISON-ALFORT**
Stationnement :
la Ville reprend la
gestion du parking
souterrain d'Alfort



32

SPORTS, CULTURE, LOISIRS : ON SORT

De beaux résultats
pour les sportifs
maisonnais !

Toutes les infos de votre ville sur
www.maisons-alfort.fr et ses réseaux



#MAI 2026

Directeur de la publication : Romain MARIA • **Rédaction :** Annabelle COUTANT, Laura DICIANNI • **SR :** Isabelle HAMON •
Conception - Réalisation : Agence Scoop communication - 16076-MEP • **Impression :** RAS Imprimerie • **Photos :** Service
Communication, RP - CREUX, DINH, JACQUES, SAINT ESTEBEN • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3501P
Si vous ne recevez pas le magazine, signalez-le à comm.ville@maisons-alfort.fr.



chères Maisonnaises, chers Maisonnais,

Le 10 mars dernier, notre Conseil municipal a adopté le budget 2026 de la Ville de Maisons-Alfort qui illustre concrètement les priorités claires qui sont affirmées pour ce nouveau mandat et qui met en œuvre les engagements que nous avons pris, avec mon équipe, devant les Maisonnais.

Ce budget ambitieux poursuit l'ensemble des actions que nous menons de longue date pour améliorer votre vie quotidienne et qui s'inscrivent pleinement dans la continuité des actions menées par les majorités municipales successives de Michel HERBILLON, Olivier CAPITANIO et Marie France PARRAIN.

- En 2026, nous allons maintenir à un haut niveau d'exigence le travail qui est mené au service des Maisonnais pour être toujours plus réactifs et efficaces afin de résoudre les problèmes. Nous allons maintenir l'ensemble de nos dispositifs à destination de toutes les générations de Maisonnais, avec cette réflexion constante que nous avons pour réinterroger sans cesse notre fonctionnement et nos pratiques afin d'essayer de simplifier et d'améliorer nos actions.

- En 2026, nous allons poursuivre l'effort massif en faveur de l'amélioration de la qualité de vie à Maisons-Alfort à travers la modernisation de nos bâtiments municipaux – rénovation de nos écoles et de nos équipements sportifs – ou à travers l'embellissement de notre cadre de vie en engageant un ambitieux programme de rénovation de la voirie, d'amélioration des espaces verts et d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

- En 2026, nous allons lancer les grands projets majeurs pour notre Ville que nous avons portés pendant notre

campagne municipale. Parmi eux, je veux particulièrement souligner la création du nouveau Pôle Petite Enfance aux Juilliottes, la rénovation du marché de Charentonneau, la reconstruction du centre socioculturel des Planètes, la rénovation du stade Delaune ou encore la restauration et l'aménagement de la nouvelle péniche de la Maison de l'Environnement.

Ces projets structurants attendus par de nombreux Maisonnais, et qui verront le jour grâce à votre confiance, viendront une nouvelle fois améliorer notre vie quotidienne dans notre Ville.

Si ce Budget est ambitieux, il se veut aussi tout autant sérieux et responsable.

À l'heure où de grands risques menacent les finances publiques de l'État et des collectivités territoriales, et où le contexte national et international percutent directement l'action des communes, **l'excellence budgétaire de Maisons-Alfort nous protège et nous permet de nous tourner vers l'avenir avec confiance, sans pour autant manquer de vigilance.**

Une excellence budgétaire qui se poursuivra et que je veux réaffirmer avec force avec mon équipe municipale. Notre priorité est de gérer chaque euro du budget communal avec la plus grande précaution, car il s'agit de l'argent des Maisonnais.

Cette gestion budgétaire exemplaire, conduite dans la durée par mes prédécesseurs, permet à notre Ville d'être au tableau d'honneur des Villes les mieux gérées de France : Maisons-Alfort est la Ville de +50 000 habitants où



Romain MARIA

Maire de Maisons-Alfort
Conseiller Régional
d'Île-de-France

la pression fiscale sur les familles est la plus basse de tout le Val-de-Marne ; où les dépenses de fonctionnement sont les plus basses de toute la Métropole du Grand Paris et où la dette est la plus faible de tout le Val-de-Marne et la 2^e de toute la Métropole du Grand Paris.

Elle nous permet aussi de préserver le pouvoir d'achat des Maisonnais puisqu'en 2026 il n'y aura aucune augmentation d'impôt.

Avec l'ensemble de mon équipe municipale, vous pouvez compter sur notre engagement le plus total pour continuer à agir en ce sens.

Bien fidèlement,

Romain Maria

LES CLOCHES SONT PASSÉES À MAISONS-ALFORT

Le jour même de Pâques, la Ferme de Maisons-Alfort et ses animaux ont reçu la visite de 2 100 petits et grands Maisonnais, bien décidés à dénicher les œufs colorés disséminés dans les allées afin de les échanger contre une récompense chocolatée ! La veille, le 4 avril, c'est au square René Coty que l'association de commerçants « Charentonneau s'Anime », nouvellement créée avec la volonté d'organiser des temps forts pour le quartier, a convié les riverains pour une chasse aux œufs accompagnée d'animations ludiques (pêche aux canards, manège, atelier musical...).



HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

À l'occasion de la journée nationale, la Ville a rendu hommage aux victimes et héros de la déportation, le 26 avril dernier. Une commémoration solennelle rassemblant le Maire, Romain MARIA, les élus et les associations d'anciens combattants, résistants et victimes de guerre au cimetière communal puis à la synagogue de Maisons-Alfort. Dans le contexte politique international actuel, cette cérémonie du souvenir nous rappelle à quel point il est essentiel de faire vivre le devoir de mémoire et les valeurs de liberté, de paix et de solidarité.

HOMMAGE AUX MAISONNAIS MORTS POUR LA FRANCE

Comme le veut la tradition honorée par chaque nouveau Maire de notre commune, Romain MARIA, élu Maire de Maisons-Alfort le 21 mars, a rendu hommage dès sa prise de fonction aux Maisonnais morts pour la France aux côtés des Présidents d'associations d'anciens combattants, de leurs porte-drapeaux et des Maires-Adjoints.





CAP SUR L'AVENIR

Du 24 au 27 mars, le bus de l'orientation Oriane créé par la Région Île-de-France a marqué l'arrêt au lycée Polyvalent Paul Bert : équipés de tablettes et de casques de réalité virtuelle, les élèves ont pu découvrir des parcours professionnels de manière ludique et interactive.

De leur côté, le 9 avril, les élèves de Terminale Commerce ont ouvert le magasin pédagogique du lycée et assuré la vente de produits alimentaires du Danemark, de la Slovénie et d'Espagne. Une initiative formatrice saluée par les Maires-Adjointes Karine PEREZ et Thibault SIMEONI, présents sur place.

IMMERSION DANS NOS INSTITUTIONS

Grâce à l'invitation de notre sénateur, Christian CAMBON, une visite du Palais du Luxembourg, siège du Sénat, a été proposée aux seniors maisonnaires par le biais d'INFO-Séniors. Ces derniers ont ainsi pu découvrir la chambre haute du Parlement, dotée d'un patrimoine exceptionnel, à travers notamment l'impressionnante bibliothèque du Sénat, aux plafonds ornés de peintures d'Eugène Delacroix, la salle des Conférences mais aussi l'hémicycle, lieu où les sujets soumis à l'examen des sénateurs sont votés.



REPAS DE PRINTEMPS : UN MOMENT FESTIF POUR NOS AÎNÉS

Comme chaque année, les seniors de tous les quartiers et des résidences ont été conviés aux Repas de printemps, dans les salons du Moulin Brûlé. Du 21 au 24 avril, près de 1 800 Maisonnaires ont donc profité d'un moment de convivialité autour d'un repas préparé par les équipes de la restauration municipale, accompagné d'un spectacle. Selon la coutume, un hommage a également été rendu aux doyens.

DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

La finale locale du concours national des Petits champions de la lecture s'est déroulée le 11 avril à la médiathèque André Malraux, en présence du Maire-Adjoint à l'Éducation, Stéphane CHAULIEU. Chloé DEMAZIÈRE (CM1, école élémentaire Pompidou) et Ambroise MARQUETTY (CM2, école élémentaire Parmentier B), sacrés champions de Maisons-Alfort, se préparent désormais pour l'étape départementale. Lina KENNOUCHE (CM1, école élémentaire Jules Ferry) et Nahikma SAÏD ALI (CM2, école élémentaire Jules Ferry), de leur côté, ont obtenu le prix spécial du jury. Félicitations à eux et à tous les autres petits passionnés pour leur participation !





Olivier CAPITANIO, entouré des 13 Maires et des Vice-Présidents du Territoire.

INTERCOMMUNALITÉ

Olivier CAPITANIO, réélu Président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars derniers, le nouveau conseil de Territoire s'est réuni le 14 avril dernier afin d'élire son Président et ses 12 Vice-Présidents. Olivier CAPITANIO, 1^{er} Maire-Adjoint de Maisons-Alfort, a ainsi été réélu Président pour un second mandat.

GARANTIR LA COOPÉRATION DES COMMUNES DU TERRITOIRE

Les 12 territoires de la Métropole du Grand Paris ont été créés à la suite de l'adoption de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Ils ont pour objectif de favoriser la co-construction de projets sur un même territoire.

Concrètement, les 13 communes qui composent le Territoire Paris Est Marne&Bois, dont Maisons-Alfort est membre, ont transféré certaines de leurs compétences afin qu'elles soient gérées à l'échelle intercommunale. En plus de mutualiser les moyens humains, techniques et financiers, ce transfert vise à garantir la cohérence des politiques publiques.

MANDAT 2020-2026 : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES POUR LE TERRITOIRE

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Suite à un diagnostic approfondi et à une phase de concertation menée auprès des partenaires institutionnels et du public, Paris Est Marne&Bois a été la première intercommunalité à approuver son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), le 12 décembre 2023. Ce document stratégique fixe les grandes orientations d'aménagement à l'échelle intercommunale pour les 10 à 15 prochaines années. À Maisons-Alfort, le PLUI contribue ainsi à

préserver un urbanisme à taille humaine, à protéger la richesse du patrimoine local et à garantir le maintien et la valorisation des quartiers pavillonnaires et des espaces verts.

LA PLAGE DE MAISONS-ALFORT : LE RETOUR DE LA BAINNADE EN MARNE

Après plus de 50 ans d'interdiction, l'été dernier, la célèbre Plage de Maisons-Alfort a pu ouvrir un nouveau chapitre de son histoire et accueillir à nouveau les amateurs de natation en pleine rivière. Grâce à d'importants travaux menés par le Territoire

et le département du Val-de-Marne pour assainir les eaux de la Marne, la qualité de l'eau a été considérablement améliorée, assurant une baignade sécurisée pour les Maisonnais.

Ce projet s'est concrétisé par l'aménagement d'une aire de baignade, fréquentée par plus de 20 000 baigneurs à l'été 2025, et la construction du nouveau square des Petits Pirates. Cette année, la Plage de Maisons-Alfort accueillera les premiers baigneurs dès le 20 juin.



La Plage de Maisons-Alfort.



Le nouveau square des Petits Pirates.



NOUVELLE MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

En juin 2024, la Mission Locale intercommunale, gérée par le Territoire, a inauguré ses nouveaux locaux. Grâce à un partenariat avec Maisons-Alfort Habitat, les jeunes de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Saint-Maur-des-Fossés bénéficient désormais

d'espaces plus vastes et mieux adaptés, au pied du métro « Stade ». Ces nouveaux aménagements offrent aux équipes de la Mission Locale des conditions optimales pour **accompagner chaque jeune dans la construction de son parcours professionnel**. Ce projet s'est accompagné de la création de 7 nouveaux logements sociaux de qualité et aux loyers très modérés, gérés par Maisons-Alfort Habitat.

UNE GESTION DES DÉCHETS ÉCORESponsable

Le Territoire met en œuvre une gestion écoresponsable de la collecte des déchets. Outre le ramassage des déchets verts et la mise à disposition de composteurs, 10 points d'apport volontaire (PAV) ont été installés à Maisons-Alfort, permettant la collecte des biodéchets 24h/24 et 7j/7 afin

qu'ils soient valorisés. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la collecte est assurée par des camions 100 % électriques. Une avancée majeure, à la fois pour l'environnement et pour la qualité de vie des riverains.



RENCONTRE AVEC

Olivier CAPITANIO, Président du Territoire Paris Est Marne&Bois et 1^{er} Maire-Adjoint

COMMENT FONCTIONNE CONCRÈTEMENT CETTE COOPÉRATION ENTRE LES 13 COMMUNES QUI COMPOSENT LE TERRITOIRE ?

Le Territoire est une coopérative de communes qui agit au service des choix des exécutifs municipaux, élus par les habitants des communes. Cet échelon permet de mutualiser les moyens et de garantir une action publique plus efficace, dans le respect des choix réalisés par les électeurs et en garantissant l'autonomie des Maires. Au fil des années, les 90 conseillers communautaires ont su progresser dans un esprit de concertation, malgré la diversité des sensibilités politiques qui s'expriment au sein de notre Conseil de Territoire. Nous avons su construire des consensus solides, qui nous ont permis de mener à bien de nombreuses réalisations concrètes au service des habitants. Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité de cette dynamique, fondée sur la coopération, afin de répondre efficacement aux enjeux actuels de notre territoire.

DE NOMBREUSES RÉALISATIONS ONT VU LE JOUR CES DERNIÈRES ANNÉES. COMMENT L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DU TERRITOIRE A-T-IL ÉTÉ MAINTENU ?

Depuis sa création, le Territoire maîtrise rigoureusement ses dépenses de fonctionnement pour mener une politique d'investissement ambitieuse avec 2 objectifs : améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité de nos 13 communes, le tout dans le cadre d'une gestion budgétaire saine, soucieuse du pouvoir d'achat des habitants et de la situation des entreprises. Paris Est Marne&Bois conserve ainsi les taux cibles de Cotisation Financière des Entreprises (CFE) et de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi) les plus faibles de l'Est parisien. Par ailleurs, **aucun emprunt sur le budget général n'a été contracté depuis sa création**, ce qui nous permet d'aborder sereinement l'avenir.

LE 1^{ER} JANVIER DERNIER A MARQUÉ LES DIX ANNÉES D'EXISTENCE DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE&BOIS. QUEL BILAN DRESSEZ-VOUS DE CETTE PREMIÈRE DÉCENNIE ?

Si la création de cette intercommunalité il y a 10 ans a été imposée par l'État, nous avons agi avec les Maires pour qu'elle devienne un véritable outil pour faire avancer des projets dont l'envergure dépasse les strictes frontières communales. Elle aura su prouver son efficacité, puisqu'elle est la première à avoir voté son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'action du Territoire porte sur des sujets concrets et participe à l'amélioration du quotidien des 520 000 habitants qui le composent, avec notamment le soutien à la construction de plusieurs centaines de logements sociaux et les investissements majeurs réalisés sur les réseaux d'assainissement, permettant une réduction massive des polluants rejetés dans la Marne, et par extension dans les océans. En matière de développement économique, 5 nouveaux espaces de coworking intercommunaux ont été créés, pour répondre à la forte demande des entreprises locales.

VIE LOCALE

La qualité des commerces maisonnaïses mise à l'honneur !

Plus de 60 restaurants et brasseries, une quinzaine de boulangeries, deux marchés... la Ville bénéficie d'un important tissu de commerces locaux de bouche. Ces dernières semaines, deux d'entre eux ont été mis à l'honneur.

LA BOURGOGNE : UNE CUISINE CONTEMPORAINE ET GOURMANDE

En mars dernier, le média ActuParis mettait en lumière le restaurant Maisonnaïse *La Bourgogne*, pour sa cuisine gourmande, contemporaine et de saison. Depuis près de 22 ans, Sophie, Maisonnaïse de naissance profondément attachée à la ville qui l'a vue grandir, et son mari Stéphane séduisent une clientèle fidèle, venue de Maisons-Alfort et de toute la région. Grâce à une formule tout compris, de l'entrée au dessert en passant par l'apéritif et le vin, le couple porte l'ambition de proposer « le meilleur rapport qualité-prix du Val-



de-Marne ». C'est en 2004 qu'ils ont repris l'établissement du chef Bernard Baillot, le modernisant à leur image tout en préservant l'atmosphère familiale qui fait sa renommée depuis 1981. Aujourd'hui, *La Bourgogne* est devenue une véritable institution, contribuant au rayonnement de Maisons-Alfort et figurant notamment dans le prestigieux guide Gault & Millau.

105 MIETTES LAURÉAT DES TROPHÉES DU COMMERCE 2026

Premier concours national dédié aux commerçants de France, les Trophées du Commerce et d'Industrie (CCI) du Val-de-Marne mettent à l'honneur les commerçants du département. Le 6 mars dernier, la

boulangerie *105 Miettes*, récemment installée à Maisons-Alfort, s'est vu remettre le prix Développement Durable, en présence de la Maire-Adjointe Karine Perez. Toutes nos félicitations !



ANIMATIONS

Venez assister à la tonte des moutons

La Ferme de Maisons-Alfort vous propose un moment d'évasion à la découverte de pratiques artisanales et d'animations ludiques : le 30 mai, à partir de 14h, assistez à la traditionnelle tonte des moutons, ainsi qu'à une démonstration du travail des chiens de troupeau, avant de participer à un atelier de filage et cardage de la laine ou à des activités manuelles autour de la laine. Le 31 mai, les mêmes activités seront proposées à partir de 11h, sauf la tonte et la démonstration qui débiteront à 14h. Enfin, la médiathèque André Malraux reviendra avec ses fameuses lectures contées de 10h à 10h30 et de 11h30 à 12h, le samedi uniquement.

EN PRATIQUE

Ferme de Maisons-Alfort
34, rue Victor Hugo
Tarifs Maisonnaïses
(sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité) : gratuit pour les - de 3 ans, 1 € pour les mineurs et 2 € pour les adultes.



ENTREPRISE

Adragos Pharma officiellement installé à Maisons-Alfort, sur l'ancien site Sanofi

En juin dernier, l'entreprise Sanofi, implantée à Maisons-Alfort depuis 1948, annonçait la cession de son site de production maisonnaï au profit de l'entreprise pharmaceutique allemande Adragos Pharma. Le 1^{er} avril dernier, le groupe s'est officiellement implanté à Maisons-Alfort, avec l'ambition de développer l'activité du site.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ POUR LE SITE MAISONNAIS

Le groupe Sanofi rencontrait depuis plusieurs années une baisse significative de ses volumes de production sur le site maisonnaï. Afin d'en maintenir l'activité, Sanofi a donc mis en œuvre un programme de cession auprès d'Adragos Pharma, entreprise de sous-traitance spécialisée dans le développement et la fabrication de médicaments pour le compte

d'autres acteurs pharmaceutiques. Déjà présent en Europe, le groupe reprend ainsi un site stratégique reconnu pour son savoir-faire dans la production stérile, notamment dans le remplissage aseptique de seringues préremplies et de flacons. Les investissements réalisés ces dernières années permettront ainsi à cette nouvelle entreprise de s'appuyer sur un outil industriel de haut niveau. Grâce à une garantie de commande de la part de Sanofi auprès d'Adragos Pharma et au transfert de l'ensemble des salariés en CDI, le site de production maisonnaï poursuivra donc son activité.

DES GARANTIES PÉRENNES APPORTÉES À LA VILLE

La mobilisation immédiate des élus de la Ville, notamment notre député Michel

HERBILLON, le Maire Romain MARIA, Olivier CAPITANIO, 1^{er} Maire-Adjoint et Président du Département, et Marie France PARRAIN, a permis d'ouvrir un dialogue constructif avec Adragos Pharma. Le groupe a ainsi confirmé son engagement durable visant à sécuriser l'emploi et les conditions salariales des employés du site, tout en assurant le maintien et le développement de la production pharmaceutique à Maisons-Alfort.

Les salariés bénéficient ainsi d'une garantie d'emploi de trois ans, accompagnée d'engagements sociaux solides en matière de statut et de rémunération, ainsi que d'un plan de formation destiné à renforcer leurs compétences.

PORTES OUVERTES

Le 30 mai, la Gendarmerie vous dévoile ses métiers



En partenariat avec le Centre d'Information et de Recrutement de Paris, la Région de Gendarmerie d'Île-de-France, située à Maisons-Alfort, vous ouvre ses portes le 30 mai prochain. À travers de nombreux stands et des démonstrations dynamiques, civils et militaires sont invités à découvrir la richesse et la diversité des métiers de la Gendarmerie. Vous pourrez également

échanger avec des gendarmes issus de nombreuses unités, de la Gendarmerie Mobile à la Garde républicaine, en passant par la brigade fluviale ou le GIGN. La Musique de la Gendarmerie proposera également une représentation. Une journée immersive, ouverte à tous, afin de mieux comprendre les missions et les valeurs de la Gendarmerie.

EN PRATIQUE

Samedi 30 mai de 10h à 17h

Au Quartier Mohier – 4, avenue Busteau

Entrée libre, sans inscription. Restauration sur place.

Renseignements au 01 85 56 25 53 / 54 ou cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉDUCATION

Projets pédagogiques : la Ville aux côtés des plus jeunes

Découverte de la citoyenneté, initiation aux gestes de premiers secours, au jardinage, à la musique... tout au long de l'année, la Ville accompagne les jeunes Maisonnais dans leur scolarité, grâce aux projets pédagogiques inscrits dans son projet éducatif territorial (PEdT).



Classe de Madame M'CHAREK, école élémentaire Les Planètes.



Classe de Madame SOMON, école élémentaire Saint-Exupéry.



Classe de Madame ROBERT, école élémentaire Parmentier B.



Visite de l'Assemblée nationale par la classe de Madame M'CHAREK.

IMMERSION DANS LA DÉMOCRATIE LOCALE : DES RENCONTRES AVEC NOS ÉLUS

Chaque année, trois classes de CM2 sont sélectionnées à Maisons-Alfort pour suivre le parcours citoyen. Entre découverte de nos institutions, participation aux cérémonies commémoratives et recherche historique sur les soldats maisonnais morts pour la France, ce programme constitue une véritable entrée dans la vie citoyenne pour les jeunes élèves. Ces dernières semaines, les élèves des classes de Mesdames M'CHAREK (Les Planètes), ROBERT (Parmentier B) et SOMON (Saint-Exupéry) ont reçu la visite de notre Député, Michel HERBILLON, de Marie France PARRAIN, alors Maire de Maisons-Alfort, et de Romain MARIA, Maire-Adjoint au moment de la visite et aujourd'hui Maire de la Ville. Comment devient-on Maire ? Quelles sont les différentes écharpes ?

Comment se déroule une élection ? Autant de questions auxquelles les élèves ont pu obtenir des réponses concrètes, pour se préparer au mieux à devenir les jeunes citoyens de demain.

PLONGÉE AU CŒUR DE NOS INSTITUTIONS

Cette première étape réalisée, les élèves de Madame M'CHAREK ont pu aller plus loin dans la découverte de nos institutions, en quittant cette fois-ci leur salle de classe pour se rendre à l'Assemblée nationale. Guidés par notre Député, Michel HERBILLON, ils ont ainsi découvert les salles emblématiques du Palais Bourbon, notamment la salle des pas perdus, son impressionnante bibliothèque et enfin l'hémicycle, où nos députés votent les lois. Dans quelques semaines, les élèves de Mesdames ROBERT et SOMON bénéficieront de cette même visite.

LES ÉLÈVES DÉCOUVRENT LES BIENFAITS DE L'EAU

À l'occasion de la Journée de l'eau, le 22 mars, les élèves des écoles élémentaires ont été sensibilisés par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France. À l'aide de supports ludiques, les équipes d'animation ont rappelé les bienfaits de l'eau du robinet, sur le temps de la pause méridienne, dans une démarche à la fois éducative et écologique.





Le projet Musique-Gendarmerie s'est clôturé par un concert exceptionnel au théâtre Claude Debussy.

À LA DÉCOUVERTE D'UN ORCHESTRE AVEC LA MUSIQUE DE LA GENDARMERIE MOBILE

Pour la 8^e année consécutive, la Musique de la Gendarmerie a proposé à 184 élèves de CM1 de Maisons-Alfort un parcours de découverte musicale. Cette sensibilisation à la musique d'orchestre a débuté dans les écoles, grâce à l'intervention de plusieurs musiciens. À travers ces rencontres, les enfants ont découvert les différentes familles d'instruments ainsi que les spécificités de la musique militaire. En lien avec la thématique sélectionnée cette année, les musiques de films, les classes

ont ensuite été invitées à participer à un projet artistique collectif, en lien avec les musiciens. Le 31 mars dernier, le projet s'est ainsi clôturé sur une belle note puisque les élèves ont pu découvrir le résultat de leur travail sur la scène du théâtre Debussy et assister à un concert inédit de la Musique de la Gendarmerie Mobile, au complet. Une expérience enrichissante, qui assure un accès à la pratique musicale au plus grand nombre d'élèves.

PRÉVENTION ROUTIÈRE : UNE FINALE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES



8 finalistes ont été récompensés lors de la finale locale du projet « Prévention routière ».

Les classes de CM2 ont participé au projet « prévention routière », mené par la Ville en lien avec l'Unité d'Éducation à la Sécurité Routière de la police nationale et l'association départementale de prévention routière. Suite à une première sélection en classe, 41 élèves

ont participé à la finale communale, le 3 avril dernier. Après un parcours d'obstacles à vélo et un quiz théoriques, 8 finalistes se sont démarqués et représenteront prochainement la Ville à la finale départementale. Toutes nos félicitations à : Adèle GERIN, Morgan



12 CLASSES DE CE1 INITIÉES AU JARDINAGE

En complément des ateliers proposés aux élèves de maternelle à la serre pédagogique du Vert-de-Maisons, 12 classes de CE1 ont eu l'opportunité de s'initier au jardinage, sous les conseils avisés du maraîcher municipal. Un nouveau projet, mis en œuvre par la Ville pour la première fois cette année, auprès de 270 élèves. Après avoir découvert le métier de maraîcher et les outils essentiels de jardinage, les jeunes Maisonnais ont pu mettre la main à la terre, en plantant des bulbes d'oignons. Ces interventions se poursuivront jusqu'au mois de juin.

Le saviez-vous ? Créé en 2021, le maraîchage municipal permet d'alimenter les crèches municipales en fruits et légumes biologiques produits localement, grâce à ses près de 1 000 m² de terrain.

CHAIGNEAU, Antoine GAUTHIER, Paul PONS BARGAIN, Ethan ROUCHE, Lenny PELOPIDAS, Ludwig LECAMP et Florian DUHAYON.

De leur côté, les élèves de CP bénéficient d'une sensibilisation aux dangers de la route à travers un parcours aménagé dans les cours de récréation et l'utilisation de voiturettes électriques. Tour à tour policiers, automobilistes ou passagers, ils découvrent les différents usages de la route afin de se déplacer en ville en toute sécurité.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les travaux réalisés durant les vacances de printemps



MATERNELLES LES PLANÈTES, PAUL BERT ET ALPHONSE DAUDET

Les sols souples des trois cours de récréation ont fait l'objet d'un nettoyage complet afin d'en garantir la durabilité et de maintenir de bonnes conditions de jeu pour les enfants. Ce même traitement a été appliqué aux sols souples des crèches La Ruche, Charles Perrault et de la halte-garderie Les Petits Mousses.

MATERNELLE ÉDOUARD HERRIOT

Lors des vacances d'hiver, dans le cadre du déploiement déjà engagé par la Ville, 116 nouveaux panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'établissement. En plus de couvrir les besoins énergétiques de l'école, ces installations alimenteront également les bâtiments municipaux situés à proximité.



GRUPE SCOLAIRE PARMENTIER

À l'école maternelle, le dortoir ainsi que les sanitaires du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage ont été remis en peinture et le plafond du dortoir a été rénové. Le ravalement de façade, entamé cet hiver, s'est achevé avec la rénovation des deux derniers murs extérieurs. Dans les écoles élémentaires, les réfectoires des établissements A et B ont été repeints et les faux plafonds refaits avec la pose de dalles acoustiques. Par ailleurs, l'éclairage des deux écoles a été modernisé avec le remplacement des ampoules à incandescence par des LED.



MATERNELLES JULES FERRY ET GEORGES POMPIDOU

Après l'école maternelle Saint-Exupéry en février dernier, les écoles maternelles Jules Ferry et Georges Pompidou ont, à leur tour, bénéficié du remplacement de sols : deux salles de classe et le dortoir à l'école Jules Ferry, et le réfectoire, le préau et le dortoir à l'école Pompidou, offrant un rendu plus moderne.



En complément, à l'école maternelle Jules Ferry, les bancs du dortoir et des salles de classe ont été remis en peinture.

ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

Durant les vacances d'hiver, période propice à la plantation d'arbres, 4 nouveaux arbres ont été plantés dans la cour de l'école.



Et aussi

GRUPE SCOLAIRE SAINT-EXUPÉRY, MATERNELLE ALPHONSE DAUDET, ÉLÉMENTAIRE LOUIS PASTEUR

Mise en place d'un système de clés à organigramme et de boutons moletés, dans le cadre du programme de sécurisation des écoles.

En 2026, un nouveau Pôle Petite Enfance verra le jour aux Juilliottes. Les travaux débiteront au deuxième trimestre de l'année.



BUDGET 2026

De nouveaux projets sans augmentation d'impôts

Le 10 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2026 de la Ville. Cette première année du mandat 2026-2032 poursuit les ambitions engagées de longue date pour améliorer le cadre de vie à Maisons-Alfort et répondre aux besoins des Maisonnais.

UN BUDGET RESPONSABLE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Élaboré dans un contexte d'instabilité politique et économique persistante, marqué par les tensions géopolitiques internationales, les incertitudes financières et un climat politique national inédit, le budget 2026 s'inscrit dans la volonté de la Ville de privilégier la responsabilité et la prudence. Pour la deuxième année consécutive, l'absence d'adoption du budget national par le Parlement avant le 1^{er} janvier 2026 a conduit les collectivités locales à concevoir leur budget dans un climat d'incertitude marqué, notamment quant à l'effort financier à anticiper.

UNE AMBITION COMMUNALE QUI SE POURSUIT

Grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et de son endettement, et malgré le contexte financier incertain, la Majorité Municipale continue de se fixer des objectifs ambitieux, garantissant une amélioration constante des conditions de vie des Maisonnais. À travers l'embellissement du cadre de vie, le développement de services innovants, le soutien renforcé aux plus vulnérables et la mise en œuvre de programmes éducatifs, sportifs et culturels riches, la Ville réaffirme sa volonté de répondre aux besoins de tous les Maisonnais.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT : En 2026, de nouveaux projets pour Maisons-Alfort

Création de nouveaux équipements, rénovation et embellissement des bâtiments et des espaces verts existants... dans tous les quartiers, de nouveaux projets verront le jour en 2026.



Végétalisation de l'élémentaire Paul Bert

Après l'école élémentaire Pasteur en 2025, ce sera au tour de l'école élémentaire Paul Bert de bénéficier d'une réfection en enrobé clair et d'une végétalisation de sa cour pour lutter contre les îlots de chaleur. Il s'agira de la 13^e école de la ville à bénéficier de ce programme de rénovation.
220 000 €



Rénovation de la rue Delalain

La chaussée et les trottoirs de la rue Delalain bénéficieront d'une réfection complète à l'été 2026, avec la création d'un double-sens cyclable et le passage à 30 km/h de la rue.
300 000 €

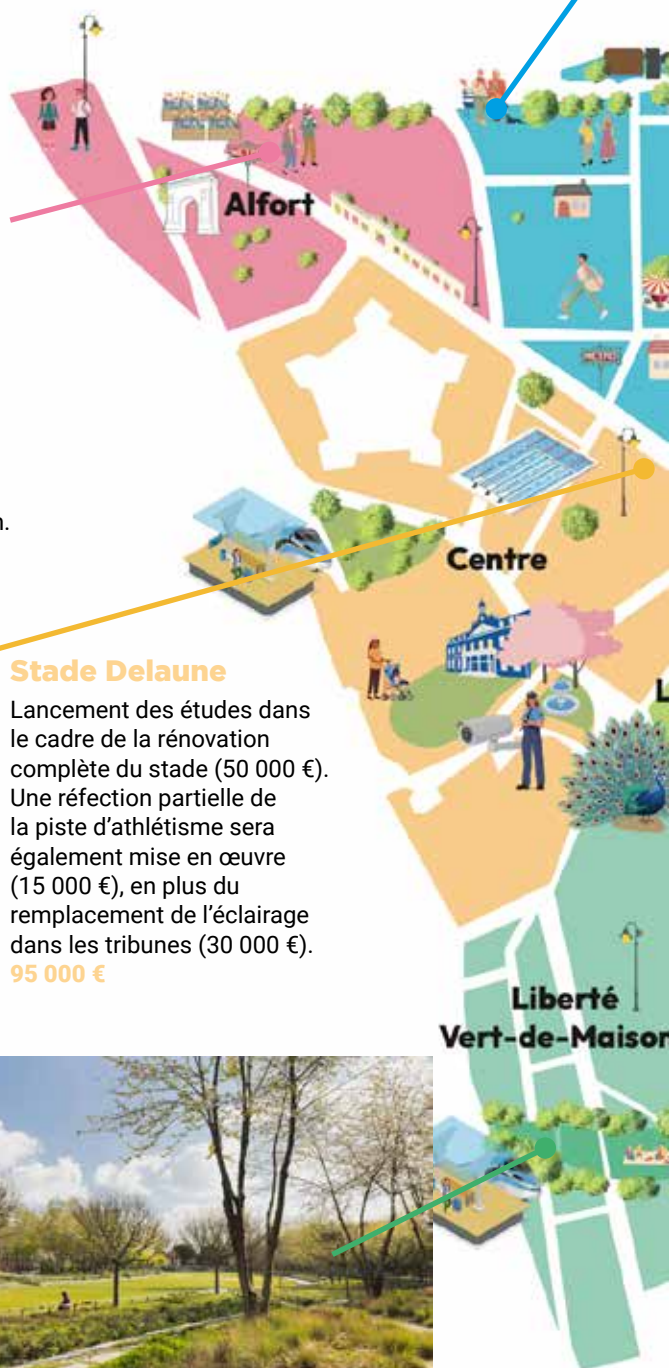
Extension du réseau de vidéoprotection

Afin de compléter les 103 caméras déjà mises en service et reliées au Centre de Supervision Urbain (CSU), de nouveaux équipements seront installés dans les quartiers.
200 000 €



Parc du Vert-de-Maisons

Les bancs et l'ensemble du mobilier du parc bénéficieront d'un coup de neuf (35 000 €) tandis que de nouveaux massifs arbustifs seront plantés pour compléter la palette végétale (15 000 €).
50 000 €



Stade Delaune

Lancement des études dans le cadre de la rénovation complète du stade (50 000 €). Une réfection partielle de la piste d'athlétisme sera également mise en œuvre (15 000 €), en plus du remplacement de l'éclairage dans les tribunes (30 000 €).
95 000 €

Réaménagement de la péniche municipale



Un nouveau projet tourné vers la Marne dans le prolongement de la Maison de l'Environnement permettra aux Maisonnais de louer de nouvelles salles pour leurs événements. Cette péniche municipale permettra également d'étendre au bord de l'eau la terrasse du café associatif *L'Échappée Belle*, installé à la Maison de l'Environnement depuis son ouverture. Les études et les consultations seront réalisées cette année, afin que les travaux puissent être lancés en 2027. **200 000 € pour les études et consultations en 2026.**

Groupe scolaire Condorcet

Les façades de l'école élémentaire seront renouvelées et les grilles de l'école maternelle repeintes.

75 000 €

Marché de Charentonneau

En 2026, le projet de rénovation du marché de Charentonneau débutera grâce au lancement des études de faisabilité et au lancement de la concertation avec les Maisonnais.

50 000 €



Reconstruction du CSC Les Planètes



Afin d'offrir un espace adapté aux besoins des associations maisonnaises et aux familles du quartier, le CSC Les Planètes va être entièrement reconstruit. Ce projet débutera en 2026 avec le lancement des études de la maîtrise d'œuvre.

50 000 €

Création du nouveau Pôle Petite Enfance

Les locaux actuels du Relais Petite Enfance (ex- RAM) bénéficieront d'un agrandissement et d'un réaménagement complet afin d'offrir aux familles maisonnaises un lieu entièrement dédié à l'éveil des tout-petits et à la parentalité. Ce nouveau lieu réunira la halte-garderie Les Juillottes, le Relais Petite Enfance ainsi que la crèche familiale et la coordination Petite Enfance. En complément, un aménagement complet des espaces verts attenants sera réalisé.

850 000 €

Galerie des Juillottes

La rénovation des jardinières du Cours des Juillottes sera lancée en 2026.

100 000 €

École maternelle Georges Pompidou

Rénovation de la cour.

100 000 €

Crèche Charles Perrault

Le sol souple de la crèche Charles Perrault sera remplacé en 2026, avec l'ajout de nouveaux jeux (120 000 €). Les portes de l'établissement seront également remplacées (40 000 €).

160 000 €



ET AUSSI

Dans les écoles : rénovation des sanitaires pour **300 000 €**, remplacement des sols pour **220 000 €** et remise en peinture des classes et des couloirs pour **150 000 €**.

Poursuite du remplacement du réseau d'eau au Groupe scolaire Pompidou à hauteur de **150 000 €**.

Dans les équipements sportifs : rénovation complète des vestiaires dans les gymnases municipaux pour **150 000 €** et remplacement des menuiseries extérieures pour **60 000 €**.

Dans les bâtiments municipaux : Rénovation de la toiture de la Ferme de Maisons-Alfort pour **90 000 €**.

Dans les rues : poursuite du programme de rénovation de la voirie communale pour un montant total de **885 000 €**.

150 000 € accordés pour la première phase d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.



DES ACTIONS AU SERVICE DE TOUS LES MAISONNAIS

Cadre de vie, éducation, petite enfance, loisirs... En plus du large programme d'investissement prévu pour l'année à venir, la Ville poursuivra en 2026 l'ensemble des actions mises en œuvre à destination des Maisonnais, dans tous les domaines de la vie quotidienne.

EMBELLIR LE CADRE DE VIE DES HABITANTS, DANS TOUS LES QUARTIERS

Accorder plus de place à la nature en ville, améliorer les espaces publics et construire une ville toujours plus agréable et harmonieuse : en 2026, Maisons-Alfort poursuivra son ambition forte en faveur du cadre de vie des habitants.

VOIRIE

Un large programme de rénovation de la voirie sera ainsi mis en œuvre. L'avenue Georges Clemenceau ainsi que les rues Pierre et Marie Curie, des Champs Corbilly et Delaporte bénéficieront d'une rénovation de leur chaussée tandis qu'un plateau surélevé sera créé rue du Général Koenig, devant l'école maternelle Alphonse Daudet.

ESPACES VERTS

En matière de végétalisation, la plantation de nouveaux arbres dans les rues et les espaces verts sera prolongée, en complément des 1 341 nouveaux arbres plantés dans le cadre du mandat 2020-2026. Les espaces verts de la Ville bénéficieront également d'améliorations notables, avec la poursuite du fleurissement et de la plantation mécanisée de bulbes et l'entretien renforcé des aires de jeux.

Sans oublier les bords de Marne, dont les allées en platelage seront rénovées.



Près de
2,9 millions
d'euros sont engagés chaque année pour l'entretien des espaces verts et de la voirie communale, dans le cadre de marchés publics.

En parallèle, de nombreux travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie, des bâtiments et des espaces verts sont réalisés au quotidien en régie, pour un montant moyen de
1,8 million
d'euros par an.

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

Depuis le printemps 2025, la police municipale bénéficie de nouveaux locaux plus modernes et adaptés aux besoins des usagers, complétés par la création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) relié aux 103 caméras de vidéosurveillance implantées dans tous les quartiers. En plus de l'extension du réseau de caméras, les équipes de police municipale seront également renforcées par le recrutement de nouveaux agents. Le budget global alloué à la sécurité bénéficie **d'une hausse de 2,8 % en 2026**, soit plus de **2,85 millions d'euros** de fonctionnement, dont 1,14 million pour la police municipale.



De nouvelles caméras viendront s'ajouter aux 103 de la Ville déjà installées.



PROMOUVOIR UNE VILLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Plus de 200 ateliers sont organisés chaque année à la Maison de l'Environnement, qui bénéficie cette année d'une augmentation de son budget.

Concevoir la ville de demain passe par la mise en œuvre d'un programme ambitieux en matière de transition écologique. C'est pourquoi le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par la Ville en matière de développement durable. Pour améliorer le confort thermique des élèves, les menuiseries extérieures de l'école maternelle Berlioz seront remplacées pour un budget de **60 000 €** et des stores vont continuer à être installés dans les écoles qui n'en sont pas équipées pour **55 000 €**.

Le budget alloué à la Maison de l'Environnement, qui accueille chaque année plus de 200 ateliers dédiés à l'écologie, bénéficie en 2026 **d'une augmentation de 15 000 €**, soit un budget total de **115 000 €** cette année.



En début d'année, des rideaux thermiques ont été installés dans le réfectoire de l'école élémentaire Condorcet.

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

À Maisons-Alfort, l'éducation et le bien-être des jeunes générations sont une priorité, que la Ville n'a de cesse de réaffirmer année après année. En 2026, le budget

global alloué à l'enseignement et à la formation enregistre **une hausse de +4,2 %**, soit un budget global de près de **16 millions d'euros**, incluant plus de **5,13 millions d'euros** pour la restauration scolaire, afin de proposer davantage de produits labellisés, locaux et bio. Plus de **2,1 millions d'euros** seront investis en 2026 dans le cadre de travaux de rénovation et d'entretien des établissements scolaires. La dotation annuelle pédagogique attribuée aux écoles bénéficie également d'une augmentation en 2026, avec **2 % supplémentaires**, soit **70 € par élève de maternelle et 69 € en élémentaire**. 6,70 € euros supplémentaires sont également accordés par élève pour les groupes scolaires Charles Péguy et Jules Ferry, classés en REP. De nombreuses actions pédagogiques sont également portées par la Ville sur les temps scolaire et extrascolaire, grâce à la mise en œuvre de son Projet Éducatif de Territoire (PEdT), renouvelé en début d'année. Les

Aujourd'hui, les jeunes Maisonnais consomment **50 % de produits labellisés**, dont **20 % de produits bio** dans les cantines scolaires.



Tout au long de l'année, les élèves de la maternelle à l'élémentaire participent à des ateliers pédagogiques orchestrés par les équipes de la Ville.



26 classes de découverte à destination des écoles élémentaires sont également maintenues en 2026, pour un budget de 459 000 €.

Les tarifs scolaires et périscolaires restent fixes, **sans aucune augmentation** pour l'année scolaire 2025-2026.

RENFORCER LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Afin d'accompagner au mieux tous les Maisonnais, et notamment les plus vulnérables, une **augmentation de 25 000 €** est prévue au budget 2026 en faveur du Centre communal d'action sociale (CCAS), qui bénéficie désormais d'un budget global de **325 000 €**. Cette hausse permettra de poursuivre et d'améliorer tous les services proposés par le CCAS, notamment à destination des seniors. Les subventions accordées aux associations locales sont également reconduites en 2026 à hauteur de **2,92 millions d'euros**.



Chaque année, de nombreux événements sont organisés par la Ville et son CCAS à destination des seniors Maisonnais.

GARANTIR L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Tout au long de l'année, Maisons-Alfort s'attache à rendre la culture accessible à tous grâce aux nombreux équipements disponibles dans tous les quartiers : **3 médiathèques, 1 bibliobus, 2 théâtres et un conservatoire à rayonnement communal**. Le budget alloué à la culture assure l'organisation de nombreuses expositions et d'ateliers, en plus du renouvellement des collections dans les médiathèques et de l'achat de nouveaux instruments pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux élèves du conservatoire. Au total, ce budget s'élève à **plus de 4 millions d'euros** en 2026. En parallèle, la Ville apporte son soutien à l'Office Municipal de la Culture, organisme qui fait vivre la culture à Maisons-Alfort grâce aux maisons de quartier et à l'appui qu'il apporte aux associations culturelles et de loisirs, pour un montant de **1,4 million d'euros**.

En 2026, une attention particulière sera portée à la rénovation des maisons de quartier, avec un programme de réfection de l'électricité et le remplacement des baies vitrées au centre socioculturel Liberté pour un budget total de **34 200 €**.

Plusieurs fois par an, les élèves du conservatoire montent sur scène pour présenter des spectacles inédits au public maisonnais.





Grâce au Bébé-Gym et aux contrats bleus, les jeunes Maisonnais s'initient à de nombreux sports.

ENCOURAGER LE SPORT POUR TOUS

Parce qu'encourager le bien-être de tous les Maisonnais passe également par l'accès à une pratique sportive régulière, de longue date, la Ville met en œuvre un programme ambitieux de dispositifs sportifs, notamment à destination des plus jeunes. **Bébé-Gym, Contrats Bleus, séances de sport sur le temps scolaire** réalisées par les éducateurs de la Ville, Sport Loisirs Quartiers... **tout au long de leur scolarité, les jeunes Maisonnais accèdent gratuitement** à une large variété d'animations sportives. Régulièrement, la Ville se dote de nouveau matériel (filets, vélos, rollers, etc.) afin de développer de nouvelles pratiques, dans

tous les quartiers. En 2026, elle réitère son soutien aux associations sportives locales à hauteur de 404 000 €.

Chaque année, les équipements sportifs de la Ville bénéficient de travaux d'entretien et de rénovation. En 2026, le programme de rénovation complète des vestiaires des gymnases se poursuivra à hauteur de 150 000 €.

Cet engagement en faveur du sport a permis à la Ville d'obtenir **3 lauriers sur 4** en 2025 dans le cadre du label Ville Active et Sportive.

SOUTENIR L'ÉVEIL DES PLUS PETITS

Pour les plus jeunes Maisonnais, la Ville dispose de 5 crèches, dont une crèche familiale, et de 5 haltes-garderies. La Ville accompagne également les jeunes parents grâce à des lieux d'accueil ponctuel : le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) et une ludothèque municipale. Avec l'arrivée du Pôle Petite Enfance, les actions en faveur du bien-être des tout-petits vont être renforcées, et les jeunes parents bénéficieront d'un accompagnement complet.

Une partie du budget communal sera consacrée au bien-être des tout-petits, avec l'entretien des bâtiments et l'achat de nouveau matériel.



ZOOM SUR LES PRINCIPAUX AXES DE DÉPENSE DE LA VILLE



15,97 millions

d'euros pour les écoles, dont **5,13 millions** pour la restauration et **688 000 €** pour le sport sur le temps scolaire, soit **+ 4,2 %** par rapport au budget 2025.



Pour la jeunesse, le sport et la culture, ce sont

16,58 millions

d'euros engagés en 2026, soit **+ 3,9 %** par rapport au budget 2025.



En matière de santé et d'action sociale,

9,27 millions

d'euros seront engagés en 2026, notamment pour les crèches et les haltes-garderies (5,8 millions) et le maintien à domicile des seniors (2 millions), soit **+ 3 %** par rapport au budget 2025.



5,86 millions

d'euros en faveur de l'aménagement du territoire (espaces verts, éclairage public, urbanisme local, etc.), soit **+ 5,3 %** par rapport au budget 2025.



2,85 millions

d'euros alloués à la sécurité, dont **1,14 million** d'euros pour la police municipale, soit **+ 2,8 %** par rapport au budget 2025.



UNE GESTION BUDGÉTAIRE EXEMPLAIRE : Maisons-Alfort en tête des villes les mieux gérées

La mise en œuvre de ces nombreux projets, conjuguée au maintien de l'offre de services à destination de l'ensemble des habitants, s'inscrit dans le cadre d'une gestion budgétaire rigoureuse. En 2026, Maisons-Alfort réaffirme sa volonté de répondre aux besoins de ses habitants, tout en veillant au respect des équilibres financiers et à une gestion exemplaire des deniers publics.

PARIS	3 711 €
NEUILLY-SUR-SEINE	3 006 €
SAINT-OUEN	2 771 €
NANTERRE	2 677 €
BOBIGNY	2 602 €
IVRY-SUR-SEINE	2 572 €
COURBEVOIE	2 526 €
LEVALLOIS-PERRET	2 456 €
RUEIL-MALMAISON	2 328 €
PANTIN	2 314 €
ISSY-LES-MOULINEAUX	2 252 €
FONTENAY-SOUS-BOIS	2 242 €
CLICHY	2 159 €
MONTREUIL	2 140 €
CRÉTEIL	2 061 €
VITRY-SUR-SEINE	2 057 €
SAINT-DENIS	2 035 €
AULNAY-SOUS-BOIS	2 018 €
ANTONY	1 917 €
BOULOGNE-BILLANCOURT	1 915 €
AUBERVILLIERS	1 870 €
LE BLANC-MESNIL	1 867 €
BONDY	1 848 €
NOISY-LE-GRAND	1 838 €
VILLEJUIF	1 833 €
DRANCY	1 832 €
SEVRAN	1 782 €
CLAMART	1 773 €
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1 770 €
EPINAY-SUR-SEINE	1 707 €
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	1 678 €
ARGENTEUIL	1 660 €
COLOMBES	1 617 €
ASNIÈRES-SUR-SEINE	1 443 €
MAISONS-ALFORT	1 216 €

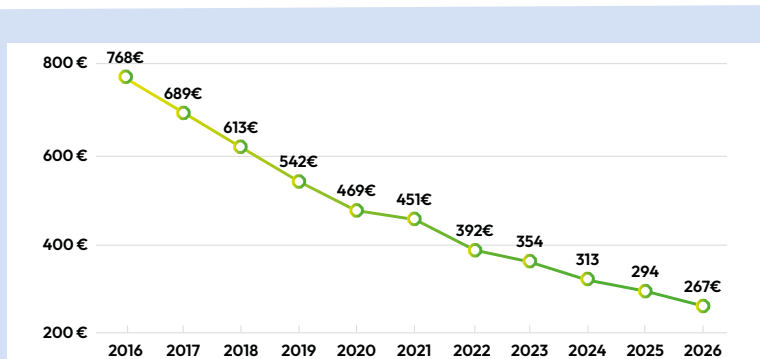


UNE MAÎTRISE DURABLE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette année encore, la Ville se distingue grâce à des dépenses de fonctionnement très modérées, lui permettant de mettre en œuvre un programme d'investissement dynamique. Parmi les villes de plus de 50 000 habitants de la Métropole du Grand Paris, **Maisons-Alfort est celle dont les dépenses de fonctionnement sont les plus faibles**. En 2024 (dernières données analysées par le ministère des Comptes publics), les dépenses de fonctionnement de la Ville étaient ainsi inférieures de 37 % à la moyenne des villes de même strate du département et de 29 % par rapport à la moyenne nationale des communes de plus de 50 000 habitants.



Source : site internet MINEFI (CG 2024), mise en ligne 15/09/2025.



ÉVOLUTION DE LA DETTE DE MAISONS-ALFORT

Depuis 2005, Maisons-Alfort met en œuvre une politique pluriannuelle de désendettement ambitieuse, qui lui a permis de réduire sa dette de près de 40 millions d'euros en 20 ans, soit une baisse de l'endettement communal de **- 74,8 %**.

Aucune augmentation d'impôts en 2026

En 2026, les taux communaux d'imposition seront sans augmentation par rapport à 2025 soit :

- 28,62 %** pour la taxe foncière bâtie
- 23,18 %** pour la taxe foncière non bâtie
- 22,97 %** pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

UN ENDETTEMENT EN BAISSÉ CONSTANTÉ

En 2026, l'endettement communal poursuit sa diminution, enregistrant une baisse de 9,1 % sur l'année 2025. Grâce à sa maîtrise pluriannuelle, **Maisons-Alfort demeure donc une ville faiblement endettée**, avec un encours de dette nettement inférieur à 300 € par habitant. Il s'agit de la seule ville de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne dans cette situation. Cet encours de dette est ainsi inférieur de 81 % par rapport à la moyenne départementale des communes de même strate, et passe de 294 €/habitant au 1^{er} janvier 2025 à 267 €/habitant au 1^{er} janvier 2026.

PARIS	4 939 €
LEVALLOIS-PERRET	4 069 €
ARGENTEUIL	3 320 €
ANTONY	2 695 €
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	2 690 €
RUEIL-MALMAISON	2 183 €
CLAMART	2 178 €
BOBIGNY	2 039 €
BONDY	1 952 €
DRANCY	1 950 €
MONTREUIL	1 861 €
PANTIN	1 793 €
FONTENAY-SOUS-BOIS	1 779 €
VITRY-SUR-SEINE	1 742 €
AULNAY-SOUS-BOIS	1 711 €
NANTERRE	1 669 €
COURBEVOIE	1 650 €
SAINT-OUEN	1 636 €
IVRY-SUR-SEINE	1 584 €
COLOMBES	1 564 €
VILLEJUIF	1 446 €
LE BLANC-MESNIL	1 442 €
CRÉTEIL	1 442 €
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1 439 €
ASNIÈRES-SUR-SEINE	1 311 €
SEVRAN	1 264 €
NEUILLY-SUR-SEINE	1 252 €
AUBERVILLIERS	1 181 €
CLICHY	1 153 €
SAINT-DENIS	1 085 €
NOISY-LE-GRAND	879 €
BOULOGNE-BILLANCOURT	814 €
EPINAY-SUR-SEINE	408 €
MAISONS-ALFORT	294 €
ISSY-LES-MOULINEAUX	139 €



Source : site internet MINEFI (CG 2024), mise en ligne 15/09/2025.

Le saviez-vous ?

La Ville propose des tarifs municipaux parmi **les plus bas** du département pour préserver le pouvoir d'achat des familles.

UNE FISCALITÉ MODÉRÉE SANS AUGMENTATION EN 2026

Grâce à des taux d'imposition inférieurs aux moyennes nationale et départementale, **l'effort fiscal des familles maisonnaises est le moins élevé de toutes les villes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne.**

BONNEUIL-SUR-MARNE	1,31
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	1,26
CRÉTEIL	1,25
GENTILLY	1,25
VILLENEUVE-LE-ROI	1,22
VILLEJUIF	1,20
SUCY-EN-BRIE	1,20
CACHAN	1,19
IVRY-SUR-SEINE	1,19
CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE	1,19
ABLON-SUR-SEINE	1,17
VILLECRESNES	1,16
ORMESSON-SUR-MARNE	1,16
JOINVILLE-LE-PONT	1,15
CHOISY-LE-ROI	1,14
LA QUEUE-EN-BRIE	1,14
LIMEIL-BRÉVANNES	1,14
LE KREMLIN-BICÈTRE	1,13
ORLY	1,13
ALFORTVILLE	1,13
VILLIERS-SUR-MARNE	1,13
BOISSY-SAINT-LÉGER	1,12
L'HAY-LES-ROSES	1,12
VALENTON	1,10
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	1,10
FRESNES	1,08
MAROLLES-EN-BRIE	1,07
FONTENAY-SOUS-BOIS	1,07
ARCUEIL	1,06
MANDRES-LES-ROSES	1,06
LE PLESSIS-TRÉVISE	1,05
NOISEAU	1,05
PÉRIGNY-SUR-YERRES	1,04
VITRY-SUR-SEINE	1,02
SAINT-AURICE	0,99
BRY-SUR-MARNE	0,99
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	0,97
SANTENY	0,97
NOGENT-SUR-MARNE	0,96
SAINT-MANDÉ	0,93
LE PERREUX-SUR-MARNE	0,93
VINCENNES	0,92
MAISONS-ALFORT	0,84
CHEVILLY-LARUE	0,77
THIAIS	0,77
CHARENTON-LE-PONT	0,76
RUNGIS	0,46



Source : Observatoire des finances publiques (OFLG décembre 2025).

TRAVAUX

Les derniers aménagements réalisés et à venir en ville

Au mois d'avril, de nouveaux aménagements ont été réalisés dans les rues et les équipements de la ville. Découvrez également les travaux de rénovation à venir près de chez vous.



RUE SAINT-GEORGES

Des travaux de rénovation des trottoirs ont été réalisés les 28 et 29 avril à proximité de la gare du Centre-ville, à l'angle des rues Auguste Simon et Saint-Georges. Ils ont consisté en la réfection du revêtement de voirie, au niveau des contours d'arbres.

RUE DELAPORTE

Dans la continuité du programme de réfection des rues mené par la Ville, la rue Delaporte fera l'objet de travaux de rénovation au mois de mai. Les chaussées et les trottoirs, dégradés par le temps, seront ainsi remis à neuf pour améliorer le confort des piétons et des automobilistes.



PALAIS DES SPORTS

Dans la continuité du ravalement de façade réalisé l'hiver dernier au Palais des Sports, le bâtiment a poursuivi sa modernisation avec l'installation d'une nouvelle enseigne, posée le 18 avril sur les finitions en bois. Ce nouveau lettrage, éclairé le soir, apporte une touche plus actuelle et améliore la visibilité du site.

RUE DU 18 JUIN 1940



Du 20 au 30 avril, le pavage et les bordures du rond-point situé au niveau du numéro 3 de la rue ont été repris. Ces travaux ont pour objectif de protéger les végétaux plantés sur la structure du rond-point.

PARC LA FONTAINE

En complément des six terrains de pétanque installés au parc La Fontaine cet été, la Ville a créé deux doubles terrains supplémentaires en avril. Du mobilier a également été aménagé, tandis qu'une clôture a été posée autour des six premiers terrains.



BIODIVERSITÉ

Avec la LPO, la Ville s'engage pour protéger les oiseaux de son territoire

Le 13 avril dernier, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) est venue à Maisons-Alfort afin de réaliser un inventaire des espèces d'oiseaux présentes sur les différents sites de la ville. Cette opération, réalisée tous les 5 ans, permet à l'association d'observer l'évolution du nombre d'espèces représentées, afin d'accompagner la Ville dans la mise en place d'aménagements favorisant la présence d'oiseaux.

Mésanges bleues, fauvettes à tête noire, piverts ou encore rouges-gorges... Olivier Paikine, chargé d'études à la LPO, accompagné par la directrice des Espaces Verts, le responsable de la régie Espaces Verts et les chefs d'équipe des jardiniers, s'est rendu sur la trame verte du Centre-ville, sur les bords de Marne et à la Ferme pour identifier, grâce à leurs chants, les espèces d'oiseaux présentes à Maisons-Alfort. Un deuxième passage en mai confortera ce recensement.

« REFUGES LPO » : AGIR CONCRÈTEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Au-delà de ces diagnostics, la Ville favorise la présence des oiseaux sur son territoire avec l'appui de la LPO grâce aux 3 « refuges LPO » identifiés sur la commune : la Ferme de Maisons-Alfort, le parc du Moulin Brûlé et la trame verte du Centre-ville, qui comprend les squares Jean Moulin, Henri Dunant et du Docteur Gilbert, les parcs de la Mairie et de l'Alsacienne ainsi que le Jardin des Arcades. Ces sites ont été identifiés « refuges LPO » car ils sont propices à l'installation de nombreuses espèces d'oiseaux. De nouveaux nichoirs, adaptés aux espèces recensées, sont également régulièrement créés dans les espaces verts de la Ville.



VOUS AUSSI, CONTRIBUEZ À MAINTENIR LA PRÉSENCE DES OISEAUX EN VILLE

Les 30 et 31 mai, la LPO organise son week-end annuel de comptage national des oiseaux. Pour y participer, choisissez un lieu d'observation (balcon, jardin ou parc), observez les oiseaux durant 1h et notez chaque espèce et le nombre maximal d'individus observés en même temps. Vos observations pourront ensuite être transmises sur www.oiseauxdesjardins.fr.



Retrouvez les « fiches espèces » de la LPO



Bon à savoir : avec l'arrivée du printemps, il n'est plus nécessaire de mettre des graines à disposition des oiseaux, les ressources naturelles étant suffisantes. Vous pouvez néanmoins laisser de l'eau, notamment en cas de forte chaleur.

MAISONS-ALFORT S'EMBEILLIT

Avenue du Général Leclerc : ravalement de façade patrimoniale



Afin de redonner tout son cachet au bâtiment classé situé au 211 avenue du Général Leclerc, un ravalement de façade a été réalisé. Celui-ci a consisté en un nettoyage de l'ensemble des façades, aussi bien celles donnant sur la rue que celles sur cour. Les briques et les pierres meulières qui caractérisent ce bâtiment ont ainsi retrouvé tout leur éclat, grâce à un nettoyage neutre et biologique. Les parties en ciment ont quant à elles été remises en peinture, et les joints de briques restaurés au mortier de chaux. Pour garantir la durabilité de ce ravalement et protéger durablement les façades, un traitement imperméabilisant a été posé en finition. Cette restauration contribue ainsi à préserver et valoriser le patrimoine architectural de Maisons-Alfort.



Environ **500 000** habitants, soit 35 % de la population du Val-de-Marne, sont exposés aux risques liés à la création d'un nouvel incinérateur.

L'implantation de ce nouvel incinérateur est envisagée sur le site de l'ancienne centrale thermique EDF.

© ActuParis.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Avec plus de 8 000 signatures, la mobilisation contre le projet d'incinérateur à Vitry-sur-Seine se poursuit

En quelques semaines, des milliers de Val-de-Marnais se sont mobilisés pour s'opposer au projet de nouvel incinérateur à Vitry-sur-Seine, mené par la Ville de Paris, sans aucune concertation auprès du département du Val-de-Marne et de ses habitants. Plus de 8 000 signatures ont été recueillies sur la pétition créée par le Conseil Départemental afin de s'y opposer.

UN PROJET MIS EN ŒUVRE PAR PARIS AU DÉTRIMENT DES HABITANTS DU VAL-DE-MARNE

Pour rappel, le 17 décembre dernier, le Conseil de Paris a approuvé la construction d'un nouvel incinérateur à Vitry-sur-Seine, visant à brûler des déchets en bois et des combustibles afin d'alimenter les foyers parisiens en chauffage. Un projet qui nécessite des études pour évaluer les risques et l'impact sur la santé des riverains de la ville la plus peuplée du Val-de-Marne, mais également des communes avoisinantes. Pourtant,

la Ville de Paris a refusé l'élaboration d'une étude d'impact approfondie sur les conséquences sanitaires du projet. « *Le Val-de-Marne n'a pas vocation à devenir le territoire servant de la Capitale, ni à accueillir systématiquement les infrastructures génératrices de nuisances que Paris refuse d'implanter sur son propre territoire* », signale le président du Conseil Départemental et 1^{er} Maire-Adjoint, Olivier CAPITANIO.

DES CONSÉQUENCES DIRECTES POUR LA VILLE DE MAISONS-ALFORT

L'implantation d'un nouvel équipement industriel de cette ampleur dans le Val-de-Marne, qui compte déjà trois incinérateurs à Créteil, Ivry-sur-Seine et Rungis, est susceptible d'entraîner des conséquences néfastes pour la santé des riverains et celle des usagers des infrastructures locales. L'impact des fumées de combustion engendrées par ce nouvel incinérateur ne se limitera pas à la seule ville de Vitry-sur-Seine. Dans un rayon de 4 km autour du site, 15 communes seront ainsi directement concernées, et notamment Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice. Dès le lancement de la pétition, les élus de la Ville, au premier rang desquels le Maire, Romain MARIA, et notre député Michel HERBILLON se sont mobilisés auprès du département du Val-de-Marne, pour faire entendre la voix des Val-de-Marnais et s'opposer à ce projet

qui va à l'encontre des engagements pris par le Département en faveur du climat.

UNE PÉTITION POUR PRÉSERVER LES INTÉRÊTS DES HABITANTS

La pétition, lancée par le Département pour obtenir de Paris la transparence la plus totale vis-à-vis de ce projet, une étude d'impact précise sur la santé des habitants et une consultation avec l'ensemble des collectivités impactées, est toujours active. La Ville de Maisons-Alfort s'associe au département pour lutter contre ce projet. En février dernier, le Maire a ainsi obtenu mandat du Conseil Municipal pour mener toutes les actions visant à faire abandonner ce projet, pour défendre les intérêts des habitants.

Signer la pétition



ALFORT

La Ville reprend la gestion du parking souterrain

Afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux automobilistes maisonnaires, la Ville a décidé de ne pas reconduire le contrat de gestion externalisée du parking situé face à l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Au fil des années, une dégradation progressive de la qualité de gestion et d'entretien de cet équipement a en effet été constatée, notamment sur le premier niveau qui est public et compte 191 places de stationnement.

Dès le 24 mai, ce parking sera ainsi géré en régie directe par les équipes municipales. Un nettoyage complet du premier niveau sera réalisé les 27 et 28 mai, et un entretien quotidien sera ensuite assuré par les services de propreté de la Ville, notamment



Afin d'améliorer la qualité du service, la Ville reprendra prochainement la gestion du 1^{er} niveau du parking d'Alfort.

pour la collecte des déchets. Une qualité de service améliorée, qui sera complétée par une surveillance accrue du parking, grâce aux caméras de vidéoprotection installées sur le site.

LES MODALITÉS DE STATIONNEMENT

Les tarifs et les horaires de stationnement restent toutefois inchangés. Les clients du magasin Auchan situé à proximité immédiate continueront de bénéficier d'une heure de

stationnement gratuite. Pour les autres usagers, la première heure restera fixée à 1 € (1,50 € pour 2 heures, 2 € pour 3 heures, 2,50 € pour 4 heures) puis 1 € de plus par heure à partir de la 5^e heure de stationnement. En revanche, depuis le 6 mai, le règlement en espèces n'est plus disponible : les usagers devront donc obligatoirement payer leur stationnement par carte bleue. Les horaires d'ouverture du parking restent identiques. Toute demande relative au parking devra être adressée à : ville@maisons-alfort.fr

SALUBRITÉ PUBLIQUE

Avec l'Alcome, réduisons la place des mégots en ville



La Ville procède progressivement à l'installation d'éteignoirs sur les poubelles, comme ici, avenue de la République.

Au-delà de leur impact néfaste sur notre cadre de vie, les mégots de cigarette constituent une source majeure de pollution. Pourtant, d'après l'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public (Alcome), 56 % des fumeurs déclarent jeter leur mégot au sol. À Maisons-Alfort, cette pratique est interdite par arrêté municipal et peut être punie par une amende de 135 €.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

En lien avec l'Alcome, des éteignoirs seront progressivement installés sur l'ensemble des corbeilles publiques. Ces dispositifs permettront aux fumeurs de jeter leur mégot à la poubelle sans risque d'incendie et sans détérioration du matériel public. À noter que, une fois éteints, les mégots

devront être jetés, et non laissés au niveau de l'éteignoir.

En complément, la Ville proposera prochainement aux commerçants volontaires l'installation de cendriers extérieurs à proximité de leur établissement, ces zones étant particulièrement propices à l'abandon de mégots au sol.

LES ESPACES SANS TABAC

Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer dans les parcs et jardins publics, ainsi qu'à moins de 10 mètres des équipements culturels ou sportifs et des établissements scolaires. Les zones d'attente couvertes, comme les abribus, sont également devenues non-fumeurs.



Au parc des Hanneçons, des traces de craie ont nécessité l'intervention des équipes de la Ville.

CIVISME

Tous ensemble, maintenons la propreté de nos espaces publics

Ces dernières semaines, les équipes de jardiniers de la Ville ont constaté d'importantes dégradations dans les parcs et jardins publics : traces de craie et de marqueurs sur les aires de jeux, arbres mordus par des chiens, présence d'excréments et de déchets...

Afin de garantir des conditions optimales pour tous les usagers, la Ville appelle les Maisonnais à respecter les règles de bien-vivre ensemble. En complément du nettoyage quotidien assuré par les équipes municipales, des poubelles ainsi que des distributeurs de sacs « Toutounet » sont mis à disposition dans tous les quartiers, afin que chacun puisse contribuer à la propreté des rues et des espaces publics.



MINI-SÉJOURS

Jusqu'au 30 mai pour préinscrire votre enfant à l'un des séjours « Sport et nature »

Cet été, les jeunes Maisonnais inscrits dans les accueils de loisirs pourront profiter d'un séjour de 5 jours au Domaine du Bel Air et au Lac d'Orient, à Bar-sur-Seine. Entre sports et nature, les enfants participeront à des activités nautiques sur le lac et à des visites pédagogiques, notamment à la Ferme de la Marque et au Château de Vaux.

MODALITÉ D'ACCÈS

Quatre périodes de séjour sont proposées : du 13 au 17 juillet, du 20 au 24 juillet, du 27 au 31 juillet ou du 3 au 7 août. Seuls les enfants de 6 à 11 ans inscrits dans les accueils de loisirs au cours de l'année scolaire 2025-2026 peuvent prétendre à ces séjours. **Par ailleurs, le pass nautique ou un certificat d'aisance aquatique est obligatoire** pour participer à l'un de ces séjours. Le tarif des mini-séjours

est calculé en fonction de votre quotient familial.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Vous avez jusqu'au 30 mai pour préinscrire votre enfant en ligne, sur votre portail famille. Il vous faudra alors sélectionner deux périodes différentes. En fonction du nombre de places disponibles, votre enfant pourra être inscrit sur l'une des deux périodes de votre choix, avec une confirmation du séjour retenu à partir du 10 juin.

EN PRATIQUE...

Renseignements supplémentaires auprès de la direction Enfance-Éducation au 01.43.96.77.03/77.28

OBJECTIF RÉVISIONS

Collégiens et lycéens : préparez vos épreuves dès à présent

Au mois de juin, les élèves en classe de troisième, de première et de terminale franchiront une étape importante de leur scolarité, en passant les épreuves du brevet des collèges et du baccalauréat. Pour les accompagner dans leurs révisions, le Quartier Jeunes leur propose de participer à des séances de révisions. **Inscription obligatoire auprès du QJ au 01.41.94.52.80**

POUR LES COLLÉGIENS

Rendez-vous les mercredis 3, 10, 17, 24 juin dès 14h et les samedis 6, 13, 20, 27 juin dès 10h30 pour des séances de

révisions en groupe. Au programme : français, mathématiques et histoire-géographie.

POUR LES LYCÉENS

Pour les élèves de première, des séances de révision du baccalauréat de français pourront être proposées, à la demande. Les élèves de terminale pourront quant à eux bénéficier d'une aide individuelle pour préparer les écrits de philosophie et les oraux des enseignements de spécialité. Les lycéens sont invités à contacter le QJ pour indiquer leurs disponibilités.

ÉVÈNEMENT

LE 7 JUIN, LA CONVERGENCE VÉLO REVIENT À MAISONS-ALFORT

Événement porté par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), La Convergence invite les Maisonnais de tous les âges à participer à une balade à vélo conviviale. Celle-ci réunit chaque année des milliers de participants venus de toute l'Île-de-France pour rejoindre Paris et profiter d'un pique-nique sur l'esplanade Jacques Chaban-Delmas, puis d'une balade à vélo à la découverte des lieux emblématiques de la capitale. Nouveauté cette année : en plus du traditionnel départ devant l'entrée principale de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, les Maisonnais pourront également profiter **d'un autre lieu de départ dans le Centre-ville, devant la Maison du Vélo**. Un événement à ne pas manquer pour les amoureux du vélo, qui sont invités à venir vêtus de bleu, la couleur sélectionnée cette année pour la branche du Val-de-Marne.

EN PRATIQUE...

Départs à Maisons-Alfort :

10h : Devant la Maison du Vélo de la gare du Centre-ville – 1, place Jean Moulin

10h35 : Devant l'École nationale vétérinaire d'Alfort – avenue du Général de Gaulle

Organisé à Maisons-Alfort en lien avec l'association Partage ta rue 94.

Plus d'informations sur <https://convergencevelo.fr/>



SCOLARITÉ

La Municipalité s'oppose aux fermetures de classes envisagées par l'Éducation nationale

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2026-2027, le Maire et la Municipalité ont été informés de la volonté de l'Éducation nationale de fermer plusieurs classes dans les écoles maisonnaises.

Ces fermetures concernent 5 classes dans les écoles élémentaires Saint-Exupéry, Parmentier B, Raspail, Jules Ferry et à l'école maternelle Jules Ferry. Afin de garantir des conditions d'apprentissage adaptées aux besoins de chaque élève, le Maire, Romain MARIA, et la Municipalité se sont donc opposés fermement à ces annonces de fermeture, qui interviennent alors même que les inscriptions en classe de CP ne sont pas clôturées. Une délibération a été votée en ce sens au Conseil Municipal du 16 avril.

RENCONTRE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Le 25 mars dernier, le nouveau Maire-Adjoint à l'Éducation, Stéphane CHAULIEU, a accompagné les directeurs et directrices des écoles concernées, les représentants syndicaux de l'Éducation



nationale et les représentants des associations de parents d'élèves, à des audiences dédiées à la Direction Académique pour les écoles élémentaires Raspail et Parmentier B et l'école maternelle Jules Ferry.

Dans les semaines à venir, le Maire et le Maire-Adjoint à l'Éducation resteront vigilants, aux côtés des équipes éducatives des écoles concernées, sur l'évolution des effectifs dans les écoles concernées.

STATIONNEMENT

UN NOUVEL ARRÊTÉ LIMITANT LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES DE LOCATION



Cette mesure vise à libérer des places de stationnement, notamment dans le quartier de Charentonneau.

Afin de limiter le stationnement abusif de certains véhicules de location, le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, a pris un arrêté interdisant leur stationnement sur la voie publique entre 18h et 6h et sur l'ensemble du territoire communal, lorsqu'ils ne sont pas sous contrat de location ou qu'ils sont utilisés à des fins de stockage.

GARANTIR DES PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES RIVERAINS

Cette décision fait suite aux nombreux signalements de Maisonnais, qui ont alerté la Ville sur la présence

prolongée de véhicules de location stationnés aux mêmes emplacements. Au-delà d'augmenter le nombre de places disponibles pour les riverains, notamment dans le quartier de Charentonneau, cette mesure répond également au problème de sécurité généré par le stationnement prolongé de véhicules de gros gabarit, obstruant parfois la visibilité des automobilistes et gênant le passage des piétons sur les trottoirs.

Tout stationnement contraire à ces dispositions sera considéré comme abusif. Les contrevenants s'exposeront donc à une amende de 35 €.

ACCUEILS DE LOISIRS

Le plein d'activités en extérieur durant les vacances de printemps !

Lors des vacances de printemps, les équipes d'animation de la Ville ont profité du retour des beaux jours pour proposer aux jeunes Maisonnais de nombreuses activités en extérieur, entre pique-niques, promenade en Bateau Mouche sur la Seine et jeux de plein air. En complément, des visites culturelles ainsi que des spectacles ont rythmé ces vacances, dans le cadre du projet pédagogique mené par les accueils de loisirs.



Les jeunes enfants de l'accueil de loisirs maternel Parmentier ont découvert les monuments parisiens lors d'une visite en Bateau Mouche.



Les enfants de l'accueil élémentaire Les Planètes au Parc zoologique de Paris



Plongée au cœur de notre univers à la Cité des sciences et de l'industrie.



Les enfants sont allés à la découverte de divers modèles d'avions et de fusées au Musée de l'Air et de l'Espace.



Accueil de loisirs maternel Hector Berlioz.

LES PORTES OUVERTES SE PRÉPARENT

En parallèle de ces activités, les enfants ont également poursuivi la préparation des portes ouvertes des accueils de loisirs, qui ont lieu chaque année à partir de la fin du mois de mai. Ils ont ainsi mis leur talent à contribution pour réaliser les décors autour d'une thématique sélectionnée par chaque accueil, et que leurs parents découvriront dans quelques semaines.

COMME UN AIR DE CAMPAGNE À PARIS

En février dernier, 44 enfants des accueils de loisirs élémentaires Busteau et Les Planètes se sont rendus au Salon International de l'Agriculture. Ce moment fort de la programmation annuelle des accueils de loisirs a permis aux enfants de découvrir les différents métiers liés à l'agriculture, grâce à de nombreux échanges et ateliers. Le temps d'une animation, ils ont ainsi plongé dans le quotidien d'un vétérinaire, apprenant les premiers gestes pour prendre en charge un animal au stand de l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Une journée mémorable qui aura su faire naître quelques vocations !



#PRINTEMPS DES ARTS**Un mois d'avril sous le signe des vernissages et des prix !**

Tout au long de la saison, de nombreuses expositions sont à découvrir dans le cadre du Printemps des Arts. Point sur les vernissages passés et les événements à venir.



Michèle AUBERT, présidente du Photo-Club Maisonnais, a présenté le travail des photographes de l'association.

51^e SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE

Les amateurs de l'objectif étaient au rendez-vous du vernissage du 51^e Salon d'art photographique, le 2 avril dernier. Une édition présentant le travail aux thématiques variées des membres du Photo-Club Maisonnais, mais également celui de son invité d'honneur *The Quatuor 94*, un collectif réunissant quatre photographes.

FESTIVAL DES ARTS : LA MÉDIATHÈQUE ET LE QJ S'ASSOCIENT

Le 11 avril était définitivement placé sous le signe des arts. Au Quartier Jeunes, une parenthèse créative s'est ouverte avec des ateliers artistiques animés par les artistes de l'exposition *Jeunes Talents*, suivis de son vernissage et de la remise de prix aux lauréats distingués pour cette édition : félicitations à Timothine ABRAZIAN, Prix

du Jury pour l'ensemble de son travail d'illustration poétique et colorée, et au duo MIIRA, Prix de la Ville pour son œuvre *Curiosa*. La soirée s'est clôturée par une scène musicale aux rythmes pop et électro avec Alkim, chanteuse et guitariste, et le duo Amred et Melovek.



L'artiste Jeanne SUSPLUGAS a présenté son travail au public maisonnais.

La médiathèque André Malraux n'était pas en reste avec le vernissage de l'exposition de Jeanne SUSPLUGAS, artiste pluridisciplinaire, autour de deux fils conducteurs : le dessin et l'écrit. En parallèle, s'est tenue une visite commentée de l'exposition sur le travail de Michèle BINHAS, photographe de paysages val-de-marnaise, qui joue de diverses techniques (aquarelle, numérique, superposition, flou) pour retranscrire sa propre idée du réel. Toutes deux étaient présentes afin d'échanger avec le public sur leurs réalisations.



MIIRA et Timothine ABRAZIAN, entourés du Maire, Romain MARIA, et des Maires-Adjointes à la vie associative, Catherine HARDY, et à la culture, Corinne YVENAT.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS**Théâtre Claude Debussy**

116, avenue du Général de Gaulle

- **5^e Salon des Ateliers Artistiques : jusqu'au 24 mai.** Invité d'honneur : Jacques Bouniard et son exposition *Quand la couleur devient musique*. Visite commentée par l'invité d'honneur à 18h et vernissage à 19h le 11 mai.

Par les 5 ateliers de l'Université Inter-Âges : aquarelle, peinture chinoise, encadrement d'art, dessin, dessin-peinture.

- **Les artistes s'exposent : du 4 au 19 juin.** Vernissage le 9 juin à 19h. Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Maisons-Alfort.

Quartier Jeunes

31, Cours des Juilliottes

- **Exposition Créado : du 2 au 25 juin.** Vernissage le 6 juin à 11h30. Association Sportive et Culturelle, Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Maisons-Alfort, Office Municipal de la Culture.

Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus

- **Exposition Peindre la vie : du 3 au 15 juin.** Amicale des Artistes Maisonnais.

Maison Pour Tous Pompidou

12, rue Georges Gaumé

- **Exposition Au fil des fables, broderies et patchwork : du 19 au 29 mai.** Vernissage le 20 mai à 19h30. Ateliers d'Arts Créatifs.

- **Exposition La Chaise dans tous ses états : du 3 au 15 juin.** Vernissage le 4 juin à 19h30. Amicale des Artistes Maisonnais.

Fermeture des expositions les jours fériés.

#CONSERVATOIRE Les élèves dévoilent leur talent sur scène

Le 17 avril dernier, le département Musiques actuelles a proposé un voyage express à Cuba, embarquement au théâtre Claude Debussy. Au rythme de mélodies cubaines et avec la contribution de l'orchestre *Les Corsaires*, des classes de danse, des ensembles de jazz et de nombreux élèves de formation classique, le tout orchestré par Romain CARRIER, professeur de musiques actuelles, c'est un festival de sonorités, de bonne humeur et de couleurs auquel les spectateurs ont assisté !

LES CONCERTS ET LES SPECTACLES À NE PAS MANQUER

Dans les semaines à venir, les élèves du conservatoire profiteront de la fin de l'année pour proposer au public maisonnis des spectacles inédits.

- **Concert de la classe de chant autour de la musique baroque**
Le vendredi 22 mai à 20h30 en l'église Saint Remi – 1, rue des Bretons.



- **Danser sur la musique de Bach**
Quand la musique classique rencontre la danse contemporaine, avec la participation de divers élèves instrumentistes.

Le samedi 23 mai à 15h à la médiathèque André Malraux.

- **Regard sur la danse**
Les classes de danse classique proposeront une rétrospective des ballets interprétés lors des précédentes éditions. Tableaux de danse contemporaine sur les musiques de Bach.

Le samedi 6 juin à 18h au théâtre Claude Debussy – 116, avenue du Général de Gaulle.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS MUSIQUES EN LIBERTÉ
Régulièrement, le conservatoire Henri Dutilleux, en lien avec l'Office Municipal de la Culture, invite les musiciens maisonnis amateurs à partager la scène avec les élèves.

EN PRATIQUE

Vendredi 29 mai à 19h au Centre Socioculturel Liberté – 59, avenue de la Liberté pour des musiques en liberté autour du jazz.

Vendredi 5 juin à 19h au square de l'Artificier François – 1, rue du Maréchal Juin avec les chorales d'enfants du conservatoire.

ÉVÉNEMENTS

À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

4, rue Albert Camus /
01 43 76 30 77

MERCREDI 20 MAI À 14H

ATELIER CRÉATION :
À LA MANIÈRE DE BANKSY

Dès 7 ans. Un atelier pour découvrir Banksy, son style et ses techniques, et créer ses propres œuvres d'art. Médiathèques René Coty le 27 mai et du Centre le 30 mai à 14h.

SAMEDI 30 MAI À 15H

SPECTACLE JEUNESSE : NASREDDINE

Dès 7 ans. Par la compagnie *Viens voir en face*. C'est un drôle de bonhomme qui se promène à contresens dans l'existence. Est-il sage ou fou ? Manipulant des masques et des objets, la compagnie nous invite à explorer l'univers sans queue ni tête et poétique de Soufi.

Retrouvez **LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES** des médiathèques en flashant ce QR Code :



Réservation gratuite par téléphone ou directement dans les médiathèques, au plus tôt un mois avant la date.

UNE FRÉQUENTATION EN CONSTANTE PROGRESSION

En 2025, les médiathèques ont su séduire le public maisonnis ! Elles ont ainsi enregistré **97 970** entrées, dont **58 771** pour la médiathèque André Malraux (soit **+ 9,5 %** en 2 ans). En termes de prêt, ce sont **318 639** documents qui ont circulé chez vous, soit **+ 6,3 %** par rapport à 2024.



#HARMONIE MUNICIPALE

Deux concerts de plein air, à ne pas manquer !

Pour célébrer l'arrivée des beaux jours, les musiciens de l'Harmonie Municipale vont à la rencontre du public maisonnaiss, à l'occasion de deux concerts en plein air, ouverts à tous. Le 30 mai prochain, les musiciens s'installeront d'abord sur le parvis de la gare du Centre-ville, pour un moment musical placé sous le signe du partage. Quelques jours plus tard, le 6 juin, c'est dans le square René Coty que vous retrouverez les musiciens, précédés cette fois-ci par un concert de l'orchestre *Les Bavarois*. Des rendez-vous festifs, qui permettront au public maisonnaiss de redécouvrir la richesse du répertoire de l'Harmonie.

EN PRATIQUE

Le samedi 30 mai à 18h

Sur le parvis de la gare du Centre-ville

Le samedi 6 juin

Au square René Coty
À 10h : concert par Les Bavarois

À 11h : concert par l'Harmonie Municipale



Le ciné Debussy

■ **JUSTE UNE ILLUSION**
de Olivier Nakache et
Éric Toledano

Dimanche 10 mai à 15h

■ **PLUS FORT QUE MOI**
de Kirk Jones (II)

Dimanche 10 mai à 17h30 (VF)

■ **UNE FILLE EN OR**
de Jean-Luc Gaget

Mercredi 13 mai à 18h
Dimanche 17 mai à 15h

■ **LES FLEURS DU MANGUIER**
de Akio Fujimoto

Mercredi 13 mai à 20h30 (VO)
Dimanche 17 mai à 17h30 (VO)

■ **SORDA**
de Eva Libertad García

Mercredi 20 mai à 18h (VO)
Dimanche 24 mai à 15h (VO)

■ **C'EST QUOI L'AMOUR**
de Fabien Gorgeart

Mercredi 20 mai à 20h30
Dimanche 24 mai à 17h30

■ **LE DIABLE S'HABILLE**
EN PRADA 2

de David Frankel
Mercredi 27 mai à 18h (VO)
Dimanche 31 mai à 15h (VF)

■ **LA VÉNUS ÉLECTRIQUE**
de Pierre Salvadori

Mercredi 27 mai à 20h30
Dimanche 31 mai à 17h30

Toute la programmation sur
www.theatredemaisons-alfort.org

#CINÉDEBUSSY

Un nouveau vidéoprojecteur, à la pointe de la technologie

En février dernier, le théâtre Claude Debussy a franchi un cap technologique en s'équipant d'un projecteur de dernière génération. « Depuis 2023, les projecteurs laser remplacent peu à peu les projecteurs à lampe au xénon dans les salles de cinéma », explique Charlotte Spire, directrice des théâtres. « Cette technologie offre une image plus stable, plus précise, avec des contrastes renforcés, et surtout une qualité qui ne se dégrade pas au fil du temps. »

DES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX

Moins énergivore et générant moins de chaleur, ce nouvel équipement réduit les besoins en ventilation. Un progrès majeur pour les cinéphiles maisonnaiss, mais

également pour les équipes techniques, grâce à la réduction du bruit en cabine de projection. En parallèle, le théâtre a également amélioré son installation sonore, afin d'offrir une expérience immersive complète.



Près de 70 spectateurs ont découvert ce nouvel équipement lors de la projection gratuite du film d'animation *Walter Lapin*, grâce aux « billets suspendus » offerts par le public.

#EN BREF

Rendez-vous le 6 juin pour une journée dédiée aux arts au Quartier Jeunes !

Entre arts plastiques et théâtre : de nombreux artistes vous attendent au Quartier Jeunes, le samedi 6 juin ! Le matin, allez à la rencontre des jeunes artistes de l'exposition *Créado*, puis plongez au cœur des ateliers d'artistes locaux et découvrez de plus près leur processus créatif. Une première édition des portes ouvertes des ateliers d'artistes, qui reviendra chaque année dans le cadre du Printemps des Arts. Enfin, la section d'art dramatique du conservatoire vous présentera son spectacle de fin d'année.

EN PRATIQUE

De 11h à 17h : Présentation d'artistes locaux et ateliers collaboratifs.

À 11h30 : Vernissage de l'exposition *Créado*.

À 14h30 : Scènes dialoguées du théâtre de Jean Racine. Par la section Art Dramatique du conservatoire.

De beaux résultats pour les sportifs maisonnaiss !

#JUDO

Championnat de France junior : les athlètes du JCMA sur le podium !

Les 28 et 29 mars derniers, avait lieu le championnat de France junior de judo à Villebon-sur-Yvette. Les nombreuses heures d'entraînement auront su payer pour les trois judokates du Judo Club Maisons-Alfort sélectionnées, puisqu'elles offrent à leur club de très beaux résultats. Elles grimpent toutes les trois sur la troisième marche du podium, chacune dans sa catégorie. Toutes nos félicitations pour leurs médailles de bronze à Sarah CABALLERO (- 52 kg), Talyana ABDALLAH qui arrive à la troisième place ex aequo dans sa catégorie (- 57 kg) et Emmy GALLUDEC également ex aequo (- 63 kg).



Emmy GALLUDEC (à d.).



Sarah CABALLERO (troisième position en partant de gauche).



Talyana ABDALLAH (à d.).

#KARATÉ

L'équipe seniors du CSLGMA qualifiée pour le championnat de France

Belle victoire pour l'équipe senior de karaté du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Maisons-Alfort ! Lors du championnat d'Île-de-France, l'équipe maisonnaise s'est associée avec le club SCM Puteaux et a réalisé une très belle performance, lui permettant d'atteindre la 2^e place du podium. Grâce à cette médaille d'argent, l'équipe se qualifie pour le championnat de France de karaté, qui se déroulera en mai. Toutes nos félicitations à Blaise, Mattéo, Riana,



Cyril, Mehdi, Junior et Souleymane pour cette belle victoire ! Nous leur adressons tous nos vœux de réussite pour la suite.

#PLONGÉE

L'ASA Plongée se classe deuxième aux championnats régionaux de plongée sportive en piscine

Quatre athlètes de l'ASA Plongée de Maisons-Alfort ont brillé aux championnats régionaux de Plongée Sportive en Piscine (PSP), le 29 mars dernier. Loïc se distingue ainsi avec deux titres de champion d'Île-de-

France, au 100 m combiné avec Eddie et au 200 m Trial. À l'épreuve du 50 m émergence, le club maisonnaiss s'est emparé du podium : dans leur catégorie, Eddie et Loïc se classent respectivement à la 2^e et 3^e place, tandis que Franck atteint la 3^e marche dans la catégorie master 2. En duo, Hélène et Franck ont également multiplié les médailles : ils finissent 2^{es} au 100 m combiné et 3^{es} sur l'épreuve de l'Octopus. Grâce à ces belles performances, le club finit deuxième au classement sur le nombre de points, et les 4 athlètes se qualifient pour les championnats de France. Toutes nos félicitations !



#PÉTANQUE

Véronique SONNTAG obtient le titre de vice-championne départementale

La Maisonnaise Véronique SONNTAG, accompagnée par Isabelle MARTINET de la Ville de Joinville-le-Pont, s'est particulièrement illustrée lors du championnat départemental de pétanque. Elles obtiennent ainsi le titre de vice-championnes du Val-de-Marne en doublette dame. La Ville leur adresse toutes ses félicitations.



Isabelle MARTINET (à g.) et Véronique SOONTAG (à d.)



Romain MARIA, Maire de Maisons-Alfort, et Olivier CAPITANIO, 1^{er} Maire-Adjoint, ont remis leurs trophées aux sélections féminine et masculine de la Gendarmerie nationale.

#HANDBALL

Grand succès pour le championnat militaire au Palais des Sports !

Du 21 au 23 avril 2026, le Palais des Sports de Maisons-Alfort a vibré au rythme du championnat de handball militaire, réunissant les équipes des trois armées et de la gendarmerie nationale. Organisée cette année par la Région de Gendarmerie d'Île-de-France, la compétition a offert trois jours de rencontres intenses, marquées par un bel esprit sportif. Les équipes féminine et masculine de la

Gendarmerie nationale ont confirmé leur 1^{re} place en remportant une nouvelle fois le championnat.

Partenaire du championnat, la Ville de Maisons-Alfort a pleinement participé à la réussite de cette édition. Le Maire, Romain MARIA, et le Maire-Adjoint au sport, Bruno BORDIER, sont ainsi allés à la rencontre des athlètes, lors de la remise des prix, le 23 avril dernier.



Finale féminine du Championnat remportée par la sélection de la Gendarmerie nationale face à celle de la Marine nationale.



#SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

De nombreuses activités sportives, vectrices d'inclusion

Du 30 mars au 3 avril, près de 500 élèves maisonçais ont participé à la Semaine Olympique et Paralympique, héritage des Jeux de Paris 2024. Depuis 2021, la Ville de Maisons-Alfort fait vivre cette semaine nationale dédiée au sport dans les écoles, grâce aux nombreuses activités proposées par les équipes d'éducateurs sportifs.

Escalade à l'aveugle, tennis de table en situation de handicap, course en duo voyant/non voyant... tout au long de la semaine, les enfants se sont initiés au handisport, pour se mettre à la place de nos athlètes paralympiques. Au-delà du sport, c'est donc une véritable sensibilisation au handicap et à l'acceptation des

différences dont ont pu bénéficier les élèves maisonçais. Respect, tolérance et dépassement de soi, autant de valeurs inculquées aux enfants à travers le sport à Maisons-Alfort !



Le Sport découverte du mois

En mai, les coaches de l'ASA Escrime t'emmènent à la découverte de leur discipline ! Comme les héros de tes dessins animés préférés, apprends à manier l'épée ! Au mois de juin, apprends à jouer au ballon ovale avec les coaches du RCMASM.



EN PRATIQUE...

Quand ? Mercredis 13, 20 et 27 mai de 9h30 à 13h30 pour l'escrime et 3, 10 et 17 juin de 9h30 à 11h30 pour le rugby.

Où ? Au gymnase Pompidou – 12, rue Georges Gaumé pour l'escrime et au stade Les Juillottes – 51, rue Victor Hugo pour le rugby.

Modalités : inscription obligatoire à sport@maisons-alfort.fr. Attention places limitées. Merci d'indiquer les nom, prénom, âge, adresse de l'enfant ainsi que le sport souhaité. Le jour J, tenue de sport exigée.



#FÊTE DU JEU

Avec le « Parvis en Jeu », la saison festive est lancée à Maisons-Alfort !

Le 15 avril dernier, le parvis de l'Hôtel de Ville a pris des airs de fête... et pas n'importe laquelle ! La traditionnelle Fête du Jeu, qui a lieu tous les ans aux mois d'avril et de mai, a débuté dans un bel élan grâce aux animations proposées par l'Office Municipal de la Culture et le service municipal



En mai, la Fête du Jeu se poursuit

Mettez un peu de « jeu » dans votre quotidien ! De nouveaux événements gratuits et ouverts à tous vous attendent dans les jours à venir.

VENDREDI 22 MAI DE 19H À 21H : « LE LOTO DES PLANÈTES »

Au Centre socioculturel Les Planètes – 149, rue Marc Sangnier

Par l'équipe du CSC Les Planètes et les associations du comité de quartier. Pour toute la famille, enfants mineurs accompagnés d'un adulte. Tarif : 4 € la planche. Renseignements au 01 42 07 38 68

SAMEDI 23 MAI À 14H : « L'ENQUÊTE AU SQUARE »

Au square de l'Artificier François – 1, rue du Maréchal Juin

Par l'équipe de la Maison Pour Tous d'Alfort et les associations du comité de quartier. Inscription au 01.45.18.39.90

MERCREDI 27 MAI DE 10H À 12H30 : PETITS JEUX EN FAMILLE

À l'Espace Loisirs de Charentonneau – 122, rue Roger François

Entrée libre, enfants mineurs accompagnés par un adulte. Renseignements au 01.58.73.43.06

#ÉVÈNEMENT

Le 16 mai, assistez à une course amicale de voitures miniatures

Sur son circuit extérieur installé au parc La Fontaine, l'Arc-en-ciel Club, club maison nais de modélisme automobile, organise « La Marseillaise de Maisons-Alfort », une course amicale de voitures radiocommandées tout-terrain. Une trentaine de pilotes est attendue pour s'affronter dans une ambiance conviviale et passionnée. Petits et grands maison nais sont invités à assister à cette rencontre, pour découvrir ce sport mécanique, accessible et spectaculaire. Rendez-vous sur la ligne de départ, dès 10h !

EN PRATIQUE

Le samedi 16 mai de 10h à 18h. Qualifications le matin et finales l'après-midi.

Au parc La Fontaine – Côté rue de la Fédération. Entrée libre.

Renseignements à aecmodelclub@gmail.com



#MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Plongez au cœur de la nouvelle exposition « Parfums de Nature »

Depuis le 7 avril, une nouvelle exposition est à découvrir à la Maison de l'Environnement. Vous n'avez pas encore eu l'occasion de la parcourir ? Suivez le guide, à travers ce parcours-découverte qui fera de votre nez votre meilleur allié ! Véritable parcours sensoriel, l'exposition créée par l'association Apex « Parfums de Nature » vous invite à redécouvrir la nature par ses senteurs. Au travers de mini-ateliers, apprenez à reconnaître les différentes odeurs des fruits, légumes, aromates et plantes sauvages qui nous entourent !



Une fois votre odorat bien affûté, l'exposition vous invite à vous glisser dans la peau d'une abeille. Parcourez les allées du labyrinthe final, en suivant une odeur pour en trouver la sortie. Gare à ne pas vous égarer !

EN PRATIQUE

Au-delà des photos, mettez à contribution vos sens jusqu'au 31 octobre à la Maison de l'Environnement.

2, avenue Foch. Accessible du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h et le week-end à partir de 10h.



#NOUVEAUTÉ

En mai, profitez d'événements musicaux avec *L'Échappée Belle* !

Le café associatif *L'Échappée Belle*, installé à la Maison de l'Environnement depuis son ouverture en juin 2023, vous invite à replonger dans l'atmosphère des célèbres guinguettes des bords de Marne. Dès le mois de mai, puis tout au long de l'été, profitez d'une programmation musicale inédite, entre bal musette, bossa-nova et folk !

**SAMEDI 9 MAI DE 16H À 18H :
CONCERT DE GUITARE ET CHANT**

**DIMANCHE 17 MAI DE 16H À 19H :
BAL MUSETTE**

**DIMANCHE 24 MAI :
CONCERT DE BOSSA-NOVA**

**DIMANCHE 31 MAI DE 16H À 19H :
BAL MUSETTE**



#ATELIERS

Les rendez-vous immanquables de mai !

Inscription obligatoire par mail à maisondelenvironnement@maisons-alfort.fr. Renseignements au 09 64 03 05 27

MERCREDI 13 À 14H30 : ATELIER ATTRAPE-RÊVES

Par Histoires de Récup, dès 10 ans. Réalisez un objet de A à Z, guidés pas à pas par des démonstrations en direct et des supports visuels.

DIMANCHE 17 À 15H ET 16H30 : CAKE SOLIDE POUR VAISSELLE

Par Mathilde Bezace, adultes. Découvrez comment entretenir votre maison avec des produits naturels, sans danger pour l'environnement.

MERCREDI 20 À 14H30 : ATELIER ABEILLES - SENSIBILISATION ET CRÉATION DE BEE WRAP

Par G'rym Consulting, tout public. À l'occasion de la Journée mondiale des abeilles, découvrez leur rôle fascinant dans notre biodiversité et fabriquez votre propre emballage réutilisable en cire d'abeille, le bee wrap.

VENDREDI 22 À 15H : BALADE « LES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES »

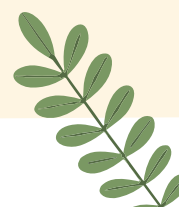
Par Nathalie, guide nature, tout public. Mettez à contribution vos cinq sens et découvrez les plantes comestibles lors d'une balade sur les bords de Marne.

SAMEDI 23 À 14H30 : ATELIER « 2030 GLORIEUSES »

Tout public. Deux heures pour rêver des futurs désirables, tracer ensemble de nouveaux caps et repartir inspirés, prêts à passer à l'action.

SAMEDI 30 À 14H30 : LE CIEL AUX JUMELLES - DE LA LUNE AUX PLANÈTES

Par Le Télescope Itinérant, dès 9 ans. Venez avec vos jumelles pour vous initier à l'observation des astres.



L'ALLIANCE DE LA HONTE À MAISONS-ALFORT

À l'occasion du premier Conseil municipal de la mandature, les faux-semblants de l'opposition n'auront pas résisté bien longtemps.

Dès les premières délibérations, Madame PANASSAC et les élus d'opposition de la gauche socialiste, écologiste et communiste ont dévoilé leur véritable visage en pactisant avec les élus de la France Insoumise de Monsieur MELENCHON.

Malgré les discours de campagne, ce sont des accords politiques bien réels qui se sont noués en présentant des candidatures communes et en votant ensemble, d'une seule et même voix, pour les mêmes candidats. Une fois encore, de petits arrangements pour se distribuer les postes et peu importe les convictions défendues quelques semaines auparavant.

La réalité, c'est qu'en quelques jours seulement, les digues républicaines érigées le temps de la campagne sont tombées. Ces méthodes déshonorent les élus de la gauche socialiste, écologiste et communiste et illustrent les dérives de ce qui se serait produit sans le choix clair et massif des Maisonnais dès le 1^{er} tour des élections municipales en faveur de notre équipe.

Il est désormais certain que si un second tour avait été nécessaire, une alliance honteuse entre la gauche et l'extrême gauche de la France Insoumise se serait alors formée. Fort heureusement, les Maisonnais ne se sont pas laissés duper et ont lourdement sanctionné ces candidats dès le 15 mars.

**Le Groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »**

SOUTENIR L'ÉCOLE, L'ENFANCE ET LES FAMILLES : CE QUE LA VILLE PEUT FAIRE

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté à l'unanimité pour que le Maire s'oppose aux fermetures de classes dans notre ville. Jules Ferry, Raspail, Parmentier, Saint-Exupéry : cinq classes sont menacées, dans des écoles déjà confrontées à des équilibres fragiles.

La démographie baisse, mais ne justifie pas la dégradation des moyens annoncée. Entre 2007 et 2012, plus de 80 000 postes d'enseignants ont été supprimés. Depuis 2017, 10 000 postes ont subi le même sort. Dans le même temps, les exigences sont de plus en plus nombreuses : lutte contre la baisse du niveau en sciences et en lettres, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation aux médias et aux nouvelles technologies (dont l'IA), lutte contre le harcèlement...

Si la Ville ne décide pas des ouvertures ou fermetures de classes, elle peut agir directement sur le quotidien des élèves, des enseignants et des familles. Nous portons des propositions concrètes et financées : renforcer les effectifs d'ATSEM, améliorer la qualité des repas à la cantine, enrichir le temps périscolaire avec des activités diversifiées et un soutien scolaire sur mesure à la main des enseignants, organiser des pédibus, etc.

Ces leviers relèvent de la responsabilité municipale et influent directement sur les conditions d'apprentissage.

Refuser les fermetures de classes est nécessaire. Mais il faut, dans le même temps, agir sur ce qui dépend de la Ville : les moyens humains, le cadre d'accueil, l'accompagnement des élèves et des familles.

C'est cette cohérence que nous continuerons à défendre.

**Cécile PANASSAC, Etienne COGNET,
Khouloud JADLA, Julian POHU**

Vos élu-es Maisons-Alfort Autrement

@ma_autrement / contact@ma-autrement.fr

**Texte des élus du groupe « Faire mieux à Maisons-Alfort –
La France insoumise » non transmis dans les délais fixés
par le règlement intérieur du Conseil Municipal.**

Mai

MARDI 12

Médiathèque André Malraux
14h30

CONFÉRENCE : « LES PLUS BEAUX JARDINS DE FRANCE »

Par Franck Beaumont
Par l'UIA

DIMANCHE 17

INFO-Parents 10h-12h30

LES VEILLANTES MAISONNAISES : RENCONTRE ENTRE JEUNES PARENTS

Par Les Veillantes et INFO-Parents

MERCREDI 20

NECC 18h

LA FÊTE DE LA RELÈVE BARIOLÉE : SPECTACLE D'IMPRO ET REMISE DE DIPLÔMES

Par La Relève Bariolée

SAMEDI 23

Centre Culturel Charentonneau
17h

AUDITION DES ÉLÈVES

Par l'EMMA

SAMEDI 23

NECC 20h30

SPECTACLE : ATELIERS KPOP, SALSA ET DANSES INDIENNES

Par Métissage

DIMANCHE 24

Espace Loisirs de
Charentonneau 13h

REMISE DU GRAND PRIX DES JEUNES DESSINATEURS

Par la PEEP Primaire

SAMEDI 30

MPT Alfort 14h-17h

RÉPARE OBJETS

Par l'APEMA

SAMEDI 30

Salle Sainte-Agnès – 9, avenue
du Général Leclerc 15h

CONFÉRENCE : « SAINTE-GENEVIÈVE, DE LA SEINE À LA MARNE (429-1914) »

Par Marie-Thérèse CASAUBIEILH
Par l'A.A.S.A.A

SAMEDI 30 & DIMANCHE 31

NECC samedi 19h30

dimanche 15h

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Par l'ADLAC

DIMANCHES 31 & 7 JUIN

CSC La Croix des Ouches
9h-12h15

RENCONTRES PHILATÉLIQUES

Par l'APMASM

DIMANCHE 31

Église Saint Remi 16h30

CONCERT :

« GOSPEL FAMILY »

Par la Paroisse Saint Remi

Juin

DU 1^{ER} AU 10

Centre Culturel Charentonneau

PORTES OUVERTES DES ATELIERS DE MUSIQUE

Par l'EMMA

MERCREDI 3

CSC Les Planètes 15h-17h

FÊTE DES ENFANTS

Par l'EMMA

JEUDI 4

Quartier Jeunes 18h30

ROSES & BLUES : PROJET MUSICAL

Par les élèves du collège Nicolas de Staël
Dans le cadre de La Muse en circuit

SAMEDI 6

INFO-Parents 10h-12h

RENCONTRE ENTRE MAMANS D'ENFANTS ENTRE 0 ET 3 ANS

Par le Club Poussette en lien avec INFO-Parents

SAMEDI 6

CSC Les Planètes

SPECTACLE THÉÂTRAL : ENFANTS / ADOS / ADULTES

Par Théâtre sur Cour

SAMEDI 6

NECC 20h

SPECTACLE : « CHANSON FRANÇAISE... MAIS PAS SEULEMENT ! »

Par BULLES

DIMANCHE 7

Gymnase Les Juilliottes 9h-18h

TOURNOI DE VOLLEY

Par la JAMA Volley

DIMANCHE 7

MPT Pompidou 11h à 12h30

ATELIER DE MOUVEMENTS DANSÉS PARENTS/ ENFANTS

Par Bien Naître en Mouvements

DIMANCHE 7

NECC

14H : SPECTACLE D'ÉVEIL À LA DANSE

16H : SPECTACLE

THÉÂTRAL : « FANFARE EN SCÈNE »

Par BULLES



#BAL DU MOULIN BRÛLÉ

Une invitation à la danse, le 29 mai prochain

Profitant des beaux jours, l'Office Municipal de la Culture et INFO-Séniors invitent les amoureux de la danse à participer au prochain bal du Moulin Brûlé. Animé en musique par un orchestre professionnel, cet après-midi dansant débutera à 14h et sera complété par un goûter convivial.

EN PRATIQUE

Vendredi 29 mai de 14h à 18h

Dans les salons du Moulin Brûlé – 47, avenue Foch
Sans inscription. Entrée et goûter : 12 €. Renseignements auprès
d'INFO-Séniors au 01 45 18 14 42

DÉCLARATION DE REVENUS 2026 : LES DATES À RETENIR

La campagne annuelle de déclaration des revenus s'est ouverte le 9 avril dernier. Depuis 2019, votre déclaration est réalisée obligatoirement en ligne. Celle-ci est donc déjà disponible sur votre espace personnel. Pensez à bien vérifier les informations indiquées : vous avez jusqu'au jeudi 4 juin 23h59 pour l'amender. En dernier recours, les personnes éloignées du numérique peuvent réaliser cette déclaration au format papier, jusqu'au 19 mai, le cachet de La Poste faisant foi.

Le service des impôts des particuliers de Maisons-Alfort, situé au 51, rue Carnot, peut vous accompagner dans vos démarches : les lundis, mercredis et vendredis de 9 à 12h30, sans rendez-vous ou sur rendez-vous depuis votre espace personnel. Renseignements au 01 58 73 85 15 ou au numéro d'appel unique 0 809 401 401 (non surtaxé).

la fête des voisins

FÊTE DES VOISINS : TRANSMETTEZ VOS PHOTOS

Le 29 mai prochain, la Fête des Voisins revient dans vos quartiers ! Les Maisonnais y participant sont invités à envoyer leurs meilleures photos de cette soirée conviviale à la Ville, afin qu'une parution puisse être réalisée dans le magazine municipal de juin. Vos photos sont à transmettre à l'adresse mail : comm.ville@maisons-alfort.fr

Entreprises locales : soutenez la Mission Locale grâce à la taxe d'apprentissage

Chaque année, les entreprises versent une taxe d'apprentissage pour financer les formations professionnelles. Si la majeure partie de cette taxe est collectée mensuellement par l'URSSAF, le solde annuel reversé peut être attribué par les entreprises à un ou plusieurs organismes de leur choix.

SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES MAISONNAIS

Afin d'agir localement pour l'employabilité des jeunes, les entreprises maisonnaises peuvent reverser tout ou partie de ce solde à la Mission Locale intercommunale de Maisons-Alfort, qui

accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle. Une aide essentielle qui permettra à la Mission Locale de continuer à accompagner les jeunes au quotidien, tout en soutenant leurs initiatives et leurs projets.

Pour reverser votre solde de taxe d'apprentissage, rendez-vous sur votre espace entreprise de la plateforme SOLTÉA, du 20 mai au 21 août puis du 3 septembre au 21 octobre, et renseignez les éléments suivants : n° SIRET de la Mission Locale 354 054 769 00030 et code APE 8413Z.

Vous avez aussi des besoins en recrutement ? Vous pouvez contacter la Mission Locale à service-emploi@mlma94.org

LES JEUNES RÉALISENT UNE VIDÉO DE SENSIBILISATION

La vidéaste maisonnaise Camille Leroi a réalisé une vidéo publicitaire pour la Mission Locale pour encourager les entreprises locales à les soutenir. Cédric, Huguelby, Othniel, Mélody, Agnès, et Emmanuelle, jeunes suivis à la Mission Locale, se sont portés volontaires pour passer devant la caméra ! Une superbe expérience pour eux, qui ont participé au tournage tout au long de la journée. Rendez-vous sur Instagram et LinkedIn pour découvrir le résultat : [@mlmaisonsalfort](https://www.instagram.com/mlmaisonsalfort)



COMPOSTAGE

Tout comprendre avec le Territoire Paris Est Marne&Bois

Le Territoire Paris Est Marne&Bois, en charge de la gestion des déchets pour le compte de la Ville, encourage le développement du compostage, ce procédé qui transforme vos déchets organiques en fertilisant naturel. Composteur en bois pour les maisons individuelles, composteur collectif ou lombricomposteur : quel que soit votre type d'habitation, des solutions gratuites sont mises à votre disposition par le Territoire.

DES SESSIONS D'INITIATION POUR SE LANCER

Afin de vous aider dans la mise en place du compostage chez vous, le Territoire organise des sessions de formation en visioconférence. Pour le compostage

individuel, rendez-vous le 29 mai prochain puis le 10 juin pour tout comprendre de son équivalent en appartement : le lombricompostage.

Renseignements à compost@pemb.fr ou au 01 48 71 59 13

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour celles et ceux qui souhaitent trier leurs biodéchets, sans passer par l'étape compostage, 10 points d'apport volontaire (PAV) sont accessibles en ville. Ils vous permettent de déposer vos déchets 24h/24 et 7j/7.





PHARMACIES DE GARDE

10 mai : Pharmacie de la Santé
59, avenue du Général Leclerc

14 mai : Pharmacie de l'École Nguyen Huu
26, avenue du Général de Gaulle

17 mai : Pharmacie Jean Jaurès
139, rue Jean Jaurès

24 mai : Pharmacie BORGNON
62, avenue du Général Leclerc

25 mai : Pharmacie Condorcet
158, avenue Gambetta

31 mai : Pharmacie CHATAP
24, Cours des Juilliottes

7 juin : Pharmacie de la Liberté
54, avenue de la Liberté

> **Pharmacies ouvertes en journée, aux horaires habituels. Pour trouver une pharmacie de garde de nuit, rendez-vous sur : monpharmacien-idf.fr**

RENCONTREZ VOS ÉLUS



PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de Ville – 118, avenue du Général de Gaulle.

La prochaine permanence aura lieu le **jeudi 21 mai à partir de 16h, sur rendez-vous** au 01 43 96 77 23.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

- **Vendredi 29 mai de 15h45 à 17h** : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.
- **Samedi 30 mai de 10h à 12h** : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté/Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, avenue du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.
- **Dimanche 31 mai de 10h à 12h** : marché du Centre et devant le magasin Auchan dans le quartier du Centre-ville (15, avenue du Professeur Cadiot).

VOS COLLECTES DE DÉCHETS

L'ensemble des collectes à Maisons-Alfort est désormais assuré par le Territoire Paris Est Marne&Bois. En cas de problème, de renseignements ou de demande de matériel de collecte (bioseau, composteur, bacs...) vous pouvez les contacter au 01 48 71 59 13 ou par e-mail à environnement@pemb.fr.



DÉCHETS TOXIQUES

Marché du Centre : dimanche
17 mai de 8h à 12h.
Marché de Charentonneau : samedi
6 juin de 8h à 12h.

BIODÉCHETS, ENCOMBRANTS ET D3E DÉCHETTERIE

Retrouvez l'ensemble des points de collecte et des modalités pratiques.



BROCANTES

Donnez une seconde vie à vos vêtements, vos objets de décoration ou vos appareils électroniques en exposant lors d'une des brocantes organisées par les associations de la ville. Vous n'avez rien à vendre ? Venez chiner pour trouver votre prochain coup de cœur vintage !

EN PRATIQUE

Dimanche 7 juin de 8h à 18h : Brocante du Centre-ville

Organisée par l'Association des Commerçants du Centre
Avenue du Général de Gaulle et parvis de l'Hôtel de Ville
Inscription uniquement en ligne sur mybrocante.fr
Renseignements à acc94700@gmail.com.

Dimanche 28 juin de 8h à 18h : Brocante

Organisée par le Rotary-Club de Maisons-Alfort
Rue Pierre et Marie Curie
Inscription uniquement en ligne sur mybrocante.fr

LA POLICE À VOTRE RENCONTRE SUR LES MARCHÉS

Afin d'échanger avec les Maisonnais et de mener des actions de prévention pour lutter contre les cambriolages et les vols, la Police Nationale tiendra un stand sur les marchés du Centre et de Charentonneau.

MARCHÉ DU CENTRE :
Les 19 et 22 mai de 9h15 à 11h30.

MARCHÉ DE CHARENTONNEAU : Les
27 mai et 10 juin de 9h15 à 11h30.

ÉTAT CIVIL

NOVEMBRE

Décès : Annie LAUNAY.

FÉVRIER

Naissances : Léo MOINET COTIER,
Pia GILBERT de CAUWER.

Décès : Jean-Marc BARRET.

MARS

Naissances : Emily BEAUMONT, Diarra DIALLO, Aviel AMSALLEM, Lucie MÉNARD DENIEL, Nathan CIULLI, Timothée BACH, Lucas CUSTODIO LIBORIO PEREIRA, Gaïa QIN, Nolan BELEMKOABGA, Natane BENLOULO, Nina NICUTA, Austin PASCUAL, Nelia GANI, Ezekiel ATLAN, Jesus LAGUNA MATEOS, Maëlys MORIN TRAM,

Andreas SCHMIDT ZURAK, Djoulou CAMARA, Alba CHILOUX DE ALMEIDA, Misha BOCCARA AZOULAY.

Mariages : Dominique BRISEMURE et Joséphina FERRER, Clotilde BESLOY et Ramazan YILDIZ, Selma LARHOUSLI et Chems BENAZZOUZ, Christina LE TANNO et Thomas SCHMITT, Delphine TREMOIS et Ismaël N'DAHO, Jean-Claude MASLARD et Anne-Marie MACHENSKI, Louis AUTIER et Chaimaa FADDOL, Riad KARAMANE et Flora BANDOUI, Luis SOTO VELEZ et Vanessa TORRES ALVAREZ.

Si vous souhaitez qu'un événement apparaisse dans l'état civil du magazine municipal, et que vous n'avez pas donné d'autorisation lors de sa déclaration, merci d'envoyer un e-mail à comm.ville@maisons-alfort.fr.

Venez nombreux participer à LA MAISONNAISE

Dimanche 24 mai 2026 de 9h à 11h45

Semi-marathon, 10km, 1,7 km à faire une, deux ou trois fois

Inscription : www.finishers.com/course/la-maisonnaise



Retrouvez le nom des rues en flashant ce QR code



-  Déviation de 7h à 13h30
-  Voies fermées à la circulation de 7h à 13h30
-  Inversion du sens de circulation de 7h à 13h30
-  Stationnement interdit de 3h à 15h30
-  Stationnement interdit du 23 mai à 17h au 24 mai à 15h